



Smart banking.
Made for Switzerland.
Rapport de gestion 2021

PostFinance 

PostFinance en bref

Prestataire de services financiers diversifiés et innovants, PostFinance propose à ses 2,6 millions de clientes et clients des solutions originales pour la gestion de l'argent. En misant sur l'innovation, PostFinance aide les particuliers et les entreprises de Suisse à relever les défis du numérique.

Gérant un patrimoine des clients de près de 111 milliards de francs et assurant plus d'un milliard de transactions annuelles dans le trafic des paiements, elle compte parmi les principaux établissements financiers de Suisse, en se positionnant comme le partenaire idéal de tous ceux qui souhaitent gérer leur argent simplement et s'occuper eux-mêmes de leurs finances.

Bénéfice (PCB)
en millions de francs

223

Fonds propres déterminants
en milliards de francs

6,3

Ratio de fonds propres
en %

20,3



3633 collaboratrices et collaborateurs s'attachent chaque jour à réaliser les objectifs de PostFinance.



1,9 million de clients
disposent d'un accès
à e-finance.



Total du bilan selon les PCB
122 milliards de francs



2,6 millions de clients
comptent sur PostFinance
pour la gestion quotidienne
de leur argent.

Ratio coûts/revenus
en %

75,7

Rendement des fonds propres
en %

3,7



1,3 milliard
de transactions
en Suisse et à l'étranger



Plus de **7 millions de francs**
ont été réunis depuis 2002 par
les PostFinance Top Scorer pour
la relève du hockey sur glace.

100% de l'énergie consom-
mée par PostFinance est
certifiée «naturemade basic»
et produite en Suisse à partir
de sources renouvelables.



44 nationalités
viennent enrichir
la culture d'entreprise
de PostFinance.





Notre organisation

Conseil d'administration Président: Marcel Bühler Membres: Jürg Brun, Giulia Fitzpatrick, Alex Glanzmann, Bernadette Koch, Hans Lauber, Michaela Troyanov			
Secrétaire du Conseil d'administration Manuel Gwerder		Révision interne Isabella Stalder	
CEO Hansruedi Köng*			
Secrétariat du CEO et du Conseil d'administration Fabia Schild			
Payment Solutions Benjamin Staeheli*	Retail Banking Sandra Lienhart*	Platform Business Thomas Jakob	Finance Kurt Fuchs*
Governance, Risk, Compliance & Legal Felicia Kölliker*	Strategy & Transformation Gabriela Länger*	IT & Operations Markus Fuhrer*	Digital First Banking Markus Schwab CEO de yuh

* Membre du comité directeur

Joint-venture, participation de PostFinance à hauteur de 50%

Nos résultats

PostFinance SA | Chiffres clés

2021, avec comparaison exercice précédent

		2020	2021
Bilan			
Total du bilan selon Comptabilité banques	millions de CHF	117 189	121 667
Ratio de fonds propres selon prescriptions pour banques d'importance systémique	%	19,1	20,3
Ratio d'endettement going concern ¹	%	7,34	4,71
Ratio d'endettement gone concern	%	0,28	0,42
Compte de résultat (selon Comptabilité banques)			
Résultat opérationnel	millions de CHF	132	223
Bénéfice / Perte	millions de CHF	129	223
Rendement des fonds propres ²	%	2,2	3,7
Ratio coûts / revenus	%	81,2	75,7
Patrimoine des clients et prêts			
Evolution du patrimoine des clients	millions de CHF	4 019	-12 965
Patrimoine des clients	millions de CHF, Ø mois	123 679	110 715
Chiffres clés marché et personnel			
Clients	milliers	2 685	2 576
Utilisateurs e-finance	milliers	1 860	1 928
Comptes	milliers	4 286	4 037
Satisfaction des clients privés	indice	81	80
Satisfaction des clients commerciaux	indice	78	77
Effectif moyen	éq. plein temps	3 260	3 237
Satisfaction du personnel	indice	79	77
Transactions			
Transactions dans le trafic des paiements	millions	1 191	1 265

¹ Conformément à la communication FINMA sur la surveillance 02/2020 émise suite à la crise engendrée par le COVID-19, les avoirs auprès de banques centrales pouvaient être temporairement exclus du calcul du ratio d'endettement.

² Rendement des fonds propres = résultat opérationnel selon Comptabilité banques / fonds propres moyens pris en compte selon Comptabilité banques

Sommaire

- 2 Avant-propos
- 4 Entretien

Gouvernance d'entreprise

- 8 Fondements
- 8 Structure de l'entreprise et actionariat
- 8 Conseil d'administration
- 11 Organisation interne
- 12 Comité directeur
- 16 Instruments d'information et de contrôle
- 17 Rémunération
- 20 Contrats de management
- 20 Organe de révision
- 20 Politique d'information

Rapport annuel

- 22 Activités
- 23 Conditions-cadres
- 25 Stratégie
- 27 Commentaire de l'évolution des activités
- 39 Perspectives

Comptes annuels statutaires

- 42 Bilan
- 44 Compte de résultat
- 45 Répartition du résultat
- 46 Tableau des flux de trésorerie
- 47 État des capitaux propres
- 48 Annexe
- 62 Informations relatives au bilan
- 79 Informations relatives aux opérations hors bilan
- 80 Informations relatives au compte de résultat
- 82 Rapport de l'organe de révision

Informations complémentaires

- 84 À propos du rapport
- 84 Impressum



En misant sur l'innovation, nous contribuons activement à façonner la place économique et financière de la Suisse.



Marcel Bühler
Président du Conseil d'administration



Hansruedi Köng
CEO

Avant-propos

Madame, Monsieur,

PostFinance a clôturé l'exercice 2021 avec un bénéfice de 223 millions de francs, montant établi selon les Prescriptions comptables pour les banques (PCB), en hausse de 94 millions par rapport à l'exercice précédent.

En raison des taux d'intérêt en partie négatifs appliqués sur les marchés financiers et des capitaux, nous ne trouvons toujours pratiquement pas de possibilités de placements rentables des fonds des clients, d'où le nouveau recul du résultat des opérations d'intérêt dans notre cœur de métier. L'intensification des activités sur le marché monétaire interbancaire, l'augmentation des commissions sur avoirs et des reprises de dépréciations sur des obligations nous ont tout de même permis d'enregistrer un résultat des opérations d'intérêts en hausse de 41 millions de francs au total.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services s'est amélioré grâce au développement des offres de placement, à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'e-trading et des cartes de crédit ainsi qu'aux frais de paquet bancaire désormais perçus auprès de la clientèle privée. Le résultat des opérations de négoce s'est quant à lui accru de 23 millions de francs du fait de la progression de celui du négoce de devises ainsi qu'à des variations de valeurs de marché qui ont profité au résultat du portefeuille de négoce.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 23 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. La hausse des charges de personnel due à des changements des contributions à des institutions de prévoyance en faveur du personnel a été contrebalancée par le recul des autres charges d'exploitation, lié à la diminution des coûts de projet.

S'agissant de l'utilisation des cartes de crédit, elle s'inscrit en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, mais n'en reste pas moins en deçà de nos attentes, en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19. Dans l'ensemble, la pandémie de COVID-19 a grevé le résultat de l'exercice 2021 à hauteur d'environ 28 millions de francs.

Smart banking. Made for Switzerland.

C'est au début de l'année 2021 qu'a démarré la nouvelle période stratégique SpeedUp. En misant sur l'innovation, nous contribuons activement à façonner la place économique et financière de la Suisse. La rapidité et l'agilité étant des facteurs décisifs, nous allons

continuer à développer notre cœur de métier en la scindant en quatre domaines. Avec les unités Payment Solutions et Retail Banking, nous entendons accélérer la transformation numérique. En parallèle, nous développons des solutions innovantes au sein de l'unité Digital First Banking et, avec Platform Business, nous continuons d'étoffer notre offre dans les opérations basées sur les plateformes. Dans tous ces domaines, nous poursuivons un même objectif: faire tout simplement du banking une expérience agréable. C'est à ce principe fondamental que doivent répondre l'ensemble de nos produits, prestations et services.

Dans le retail banking, nous avons amplement renouvelé notre offre. Nous avons lancé la nouvelle PostFinance App et regroupé nos comptes et prestations dans les nouveaux paquets bancaires Smart et SmartPlus. Dans le domaine des opérations basées sur des plateformes, Valuu a enrichi son offre avec des possibilités de comparaison transparentes pour les crédits privés. Dans le secteur Digital First Banking, nous avons lancé Yuh, l'application de digital banking, avec notre partenaire de joint-venture Swissquote. Yuh est résolument novatrice par son approche «3 en 1», qui fait du smartphone un outil permettant à la fois de payer, d'épargner pour des projets, des objectifs ou des envies et d'investir de gros ou très petits montants, aussi bien dans des actions et des EFT que dans des cryptomonnaies.

Changement au sein du Conseil d'administration

Fin juin 2021, Rolf Watter s'est retiré de ses fonctions de président du Conseil d'administration après neuf années d'exercice. Le Conseil d'administration tient à le remercier pour son formidable engagement de longue date au service de PostFinance. Durant son mandat, il a fortement contribué à promouvoir la transformation numérique de PostFinance ainsi que le développement des activités en partenariat. Son successeur, Marcel Bühler, possède toutes les qualités requises pour assurer la stabilité nécessaire au cours de la période stratégique 2021–2024.

Changements au sein du comité directeur

L'an dernier, plusieurs changements ont eu lieu au sein du comité directeur. La mise en œuvre de la stratégie SpeedUp s'est accompagnée de la mise en place d'une nouvelle organisation structurelle. Dans ce cadre, Beat Jaccottet, responsable Business Development, et Daniel Mewes, responsable Investment Solutions, ont quitté le comité directeur à la fin février 2021. Patrick Graf, responsable Payment Solutions, a pour sa part quitté PostFinance à la fin mai 2021 et

c'est Ron Schneider qui a assuré la direction de l'unité par intérim jusqu'à la fin de l'année. Benjamin Staeheli est le nouveau responsable Payment Solutions depuis le 1^{er} janvier 2022.

Perspectives

Au cours de ce nouvel exercice aussi, nous allons mettre en œuvre de nombreux projets visant à concevoir une offre encore plus centrée client. Dès le mois de février, e-finance s'est parée d'un nouveau design, qui permet une meilleure vue d'ensemble ainsi qu'une utilisation plus conviviale et plus intuitive. Au cours du premier semestre, PostFinance introduira la nouvelle PostFinance Card, combinée avec la Debit Mastercard®. Notre carte de débit permettra ainsi de payer les achats dans encore plus de points de vente, en Suisse comme à l'étranger. Par ailleurs, notre clientèle pourra désormais souscrire des solutions 3a basées sur des placements de manière plus simple et plus intuitive dans e-finance.

Remerciements

En raison de la pandémie de COVID-19, une grande partie de notre personnel pratique le télétravail depuis bientôt deux ans. De plus, dans le cadre de la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie SpeedUp, une nouvelle organisation structurelle et opérationnelle a été mise en place début mars 2021, ce qui a entraîné des changements pour nombre de collaboratrices et de collaborateurs, ainsi que certaines suppressions d'emplois. Or, même en cette période de transformation et d'incertitude, nous avons pu compter sur un personnel qui, jour après jour, s'est mobilisé pour assurer la réussite de PostFinance et la satisfaction de notre clientèle. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

Nous tenons aussi à remercier notre clientèle pour sa confiance et sa fidélité. La crise du coronavirus a accéléré la numérisation dans de nombreux registres de notre vie quotidienne. Dans le secteur bancaire, cela se traduit par une très nette augmentation de la demande pour des produits et services numériques simples. Nous en tenons compte dans notre nouvelle stratégie, en nous attachant à répondre encore mieux à ce besoin, sans pour autant négliger les attentes de la clientèle qui continue de préférer les canaux physiques pour ses opérations financières.



Marcel Bühler
Président du Conseil
d'administration

Hansruedi Köng
CEO



Entretien

avec **Hansruedi Köng**,
CEO



Ces dernières années, nous nous sommes attachés à conforter notre positionnement dans le domaine des placements.

Hansruedi Köng, qu'en est-il du résultat de l'exercice écoulé?

En 2021, nous avons réalisé un bénéfice de 223 millions de francs, en hausse de 94 millions, soit près de 73%, par rapport à l'exercice précédent. Sachant que nos fonds propres se montent à 6,3 milliards de francs, le rendement reste toutefois relativement faible.

Comment expliquez-vous cette amélioration du résultat?

Ces dernières années, nous nous sommes attachés à conforter notre positionnement dans le domaine des placements. Nous avons renforcé nos compétences, élargi notre gamme de produits et lancé de nouvelles solutions de placement numériques. Asso-

ciées à la mise en place de frais sur les paquets bancaires, ces mesures stratégiques nous ont permis d'améliorer le résultat des opérations de commissions et des prestations de services, avec une augmentation de 53 millions de francs en 2021. Les opérations de négoce ont également connu une évolution positive, tandis que les charges de personnel ont augmenté du fait de réserves de cotisations de l'employeur plus élevées. Les opérations d'intérêts restent quant à elles sous pression. Malgré une progression du produit des intérêts de 41 millions au total, qui tient à une intensification des activités sur le marché monétaire interbancaire, à une hausse des commissions sur avoirs et à des reprises de dépréciations sur des obligations, le résultat des opérations d'intérêts dans notre cœur de métier conti-

ne de régresser. De fait, les taux restant très bas sur les marchés financiers et des capitaux, il nous est difficile de trouver des possibilités de placement rentables pour les fonds de nos clients.

Cette situation tendue sur les marchés financiers a aussi un impact pour la clientèle, qui doit s'acquitter de frais plus élevés.

Nous avons malheureusement été contraints de répercuter de plus en plus les taux d'intérêt négatifs du marché sur notre clientèle. Nous ne sommes plus en mesure de la protéger totalement contre les effets d'un prix de marché négatif depuis des années pour les liquidités. C'est pourquoi nous avons adapté les limites d'exemption de la commission sur avoirs perçue auprès des clients privés et commerciaux, tout en introduisant un système conçu pour inciter à redistribuer davantage les avoirs en compte vers des solutions de placement. La situation est gagnant-gagnant car, tout en allégeant notre bilan et en rentabilisant les fonds déposés, nous permettons aux clients de profiter de frais moins élevés et d'opportunités de rendement accrues. Au bout du compte, ils perdent aussi en pouvoir d'achat quand ils laissent leurs économies sur un compte d'épargne à taux d'intérêt nul.

PostFinance a-t-elle subi l'impact de la pandémie de COVID-19?

Oui, et à différents niveaux. La tendance à la généralisation des solutions et processus numériques s'est amorcée il y a longtemps, mais la pandémie de COVID-19 l'a fortement accélérée au cours des deux dernières années. Nombreux sont nos clients qui veulent pouvoir disposer de produits et de services simples. Avec notre nouvelle stratégie Speed-

Up, nous tenons compte de ce besoin. Du point de vue du résultat, nous percevons les effets d'une diminution des voyages chez nos clients, avec un net recul des transactions par carte de crédit, des retraits d'espèces en Suisse et à l'étranger ainsi que des opérations de change. Enfin, sur un plan strictement interne, l'obligation de télétravail partiel a complètement transformé le mode de collaboration au sein de l'entreprise. En termes d'infrastructures, nous y étions bien préparés car le travail à distance est bien ancré dans nos pratiques depuis plusieurs années déjà. Pour autant, il n'a pas été facile de devoir soudain communiquer et échanger uniquement par la voie numérique.

SpeedUp est le nom de la nouvelle stratégie de PostFinance, qui s'est engagée dans la période stratégique correspondante début 2021. Êtes-vous satisfait des résultats obtenus à ce jour?

Oui, nous pouvons l'être, mais nous savons que nous avons encore un long chemin à parcourir. Les premiers mois de 2021 ont été placés sous le signe du déploiement de notre nouveau modèle de fonctionnement. Nous nous concentrons désormais sur quatre priorités thématiques, auxquelles se consacrent des unités bien distinctes: Payment Solutions, Retail Banking, Digital First Banking et Platform Business. Ce réalignement a entraîné des changements pour nombre de collaboratrices et de collaborateurs. En parallèle, nous avons mis en œuvre de nombreux projets opérationnels, pour pouvoir offrir à nos clients des prestations encore mieux adaptées à leurs besoins, comme par exemple la nouvelle PostFinance App, les paquets bancaires Smart et SmartPlus ou encore l'application Yuh.

La nouvelle PostFinance App, justement, a été vivement critiquée dans les premières semaines. Pour quelles raisons?

Il est vrai qu'elle a suscité de très nombreuses réactions. Certains clients regrettaient l'ancienne version, le service rapide et d'autres fonctionnalités. Ce feedback et les mauvaises appréciations dans les diverses app stores m'ont naturellement attristé. Les utilisateurs se sont néanmoins rapidement familiarisés avec la nouvelle application et leur nombre a fortement augmenté, ce qui prouve que nous sommes tout de même sur la bonne voie. Plusieurs mises à jour effectuées en cours d'année nous ont également permis d'intégrer des fonctionnalités supplémentaires, de sorte que l'application est de nouveau appréciée, très utilisée et aussi beaucoup mieux évaluée.

Avec Yuh, vous avez lancé une autre application bancaire, en mai dernier. Pourquoi PostFinance est-elle présente sur le marché avec deux applications?

Quand on y ajoute TWINT, cela en fait même trois (rire). Le nombre croissant d'utilisateurs des néobanques montre qu'il existe une forte demande pour ces solutions simples et souvent gratuites. Or, même si elle est très complète, notre offre grand public ne couvre que partiellement cette demande. Nous nous sommes donc associés à Swissquote pour développer Yuh, une application de banque en ligne commune. Avec Yuh, nous proposons aux clients un outil qui leur permet de gérer leur argent sur leur smartphone quand et comme ils le souhaitent, en sachant aussi qu'il est cautionné par des partenaires renommés, dignes de confiance. Le résultat est là: à peine huit mois après son lancement, Yuh compte déjà 42 000 utilisateurs actifs.



Nos clients veulent pouvoir disposer de produits numériques simples. Avec notre nouvelle stratégie, nous tenons compte de ce besoin.

Hansruedi Köng



Nous visons la neutralité carbone à partir de 2040, comme la Poste toute entière, tant en ce qui concerne nos émissions directes qu'indirectes.

Hansruedi Köng

Quelles nouveautés la clientèle pourra-t-elle découvrir cette année?

En février déjà, nous avons introduit la nouvelle plateforme e-finance, avec un design remanié et de plus amples fonctionnalités, qui font que son utilisation est encore plus simple et plus intuitive. Par ailleurs, notre clientèle va maintenant pouvoir souscrire elle-même des solutions 3a basées sur des placements dans e-finance, là encore de manière plus simple et intuitive. Enfin, nous avons prévu de lancer au printemps la nouvelle PostFinance Card, dont nous voulons surtout qu'elle soit plus largement acceptée, car nous avons un retard à rattraper à cet égard.

Qu'est-ce que cela signifie, concrètement?

Le volume des transactions par carte a constamment augmenté ces dernières années et nous partons du principe que cette croissance va se poursuivre. Or, s'agissant de l'acceptation de nos cartes dans les com-

merces, il existe encore certaines restrictions, notamment en raison de l'impossibilité de payer avec la PostFinance Card à l'étranger. De plus, en Suisse, le taux d'acceptation de cette carte diminue, car elle ne permet pas de payer à bon nombre de nouveaux terminaux. Nous remédions donc à la situation en combinant la PostFinance Card avec la Debit Mastercard®, pour qu'elle puisse servir de moyen de paiement dans un nombre encore plus élevé de points de vente à l'avenir, en Suisse comme à l'étranger. La PostFinance Card se dote ainsi d'un atout de poids, tandis que son prix ne change pas.

Avec la stratégie SpeedUp, vous avez mis encore davantage l'accent sur le thème de la Corporate Responsibility – la responsabilité d'entreprise. Quels objectifs concrets avez-vous définis?

Au sein du comité directeur, nous avons décidé d'inscrire le thème de la Corporate Responsibility (CR) dans la stratégie dès

l'automne 2020. Notre équipe CR a ensuite réalisé différents états des lieux et travaux initiaux, tout en développant une vue d'ensemble conceptuelle sur ce thème. En août 2021, nous avons adopté cinq objectifs de performance concrets et mesurables. Nous voulons ancrer la CR dans l'esprit du personnel en le sensibilisant à ce thème et en prenant des initiatives ensemble. Il s'agit notamment de réduire graduellement nos émissions de CO₂, directes mais aussi indirectes, par exemple celles en lien avec nos placements pour compte propre, en visant la neutralité carbone à partir de 2040, comme la Poste toute entière. Dans les domaines des placements et de la prévoyance, nous mettons en place une offre de marché durable et, en matière d'innovation, nous misons en priorité sur la «finance durable». Nous nous attachons aussi à promouvoir l'égalité des genres: d'ici à 2024, un tiers des postes de cadre devront être occupés par des femmes.

Le principe de l'égalité des genres veut qu'à poste équivalent, femmes et hommes perçoivent le même salaire. Qu'en est-il sur ce plan chez PostFinance?

Étant une entreprise liée à la Confédération, PostFinance s'engage depuis longtemps en faveur de l'égalité salariale, s'oppose fermement à toute forme de discrimination et offre des conditions d'engagement identiques aux femmes et aux hommes, quelles que soient leur langue et leurs origines culturelles. Nous avons à cœur d'appliquer la règle du «à travail égal, salaire égal». Pour pouvoir déceler et corriger les éventuels écarts de salaire au sein du personnel, nous réalisons tous les deux ans une analyse de l'égalité salariale. Celle de 2021 a montré qu'il existait encore chez nous une différence salariale inexplicée de 2,3% au détriment des femmes. Ce chiffre est inférieur à la limite de tolérance de 5% fixée par la Confédération, et également au taux enregistré en 2019, qui était de 3,8%, mais nous avons défini des mesures pour combler cet écart. Par exemple, nous sensibilisons les cadres au thème de l'égalité salariale, notamment dans le contexte du recrutement. La CCT fait aussi une large place à l'égalité de traitement et nous examinons la possibilité de publier dans les futures offres d'emploi l'ouverture de la fourchette des salaires à attendre.

Gouvernance d'entreprise

La Poste Suisse SA et avec elle PostFinance SA appliquent la «Directive sur les informations relatives à la Corporate Governance» (DCG) de SIX Exchange Regulation SA ainsi que les recommandations du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» d'économiesuisse.

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (circulaire FINMA 2010/1) et à l'ordonnance sur les salaires des cadres du Conseil fédéral.

L'élément clé d'une bonne gouvernance d'entreprise est une communication ouverte et transparente. Celle-ci crée un climat de confiance auprès de la clientèle, du personnel et de la Poste en tant qu'actionnaire, ainsi qu'auprès du public.

Fondements

Par gouvernance d'entreprise, on entend le cadre réglementaire visant à assurer la gestion et la surveillance responsables de l'entreprise. Sont concernées en l'occurrence non seulement les structures d'organisation et de contrôle de l'entreprise, mais aussi sa culture et ses valeurs.

Les convictions de PostFinance SA sont précisées dans son code de conduite, auquel tous les collaborateurs se conforment au quotidien.

Structure de l'entreprise et actionnariat

Forme juridique et propriété

PostFinance SA est une société anonyme de droit privé comptant au nombre des sociétés du groupe La Poste Suisse SA. Elle est soumise à la FINMA et dispose d'une autorisation d'exercer conforme à la loi sur les banques. Le Conseil d'administration est le plus haut organe dirigeant de PostFinance SA.

Structure du capital

Le capital-actions de PostFinance SA s'élève à 2 milliards de francs suisses, répartis en 2 millions d'actions nominatives de 1000 francs chacune. Il est entièrement libéré et détenu à 100% par La Poste Suisse SA.

Conseil d'administration

Composition

Le Conseil d'administration se compose de sept membres, dont une majorité de représentants de La Poste Suisse SA. Trois membres (Marcel Bühler, Hans Lauber et Michaela Troyanov) sont indépendants au sens de la circulaire FINMA 2017/1. Tous les membres sont élus pour une période de deux ans.

Changements durant l'exercice sous revue

Rolf Watter a quitté ses fonctions de président du Conseil d'administration le 30 juin 2021. Marcel Bühler lui a succédé avec effet au 1^{er} juillet 2021.



Marcel Bühler

Président du Conseil d'administration, depuis 2021, Suisse, né en 1960, lic. éc. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)



Hans Lauber

Vice-président du Conseil d'administration, depuis 2015, Suisse, né en 1962, lic. sc. pol. (études d'économie politique, Université de Bâle), dipl. fédéral d'analyste financier et de gestionnaire de fortune, AZEK



Jürg Brun

Membre du Conseil d'administration, depuis 2018, Suisse, né en 1954, économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé



Giulia Fitzpatrick

Membre du Conseil d'administration, depuis 2018, États-Unis et Italie, née en 1959, Bachelor en littérature allemande University of California, États-Unis, MBA en finance The Wharton School, Master en relations internationales University of Pennsylvania, États-Unis

Comités

Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration; Risk.

Parcours professionnel

Companjon Services DAC (CTO, membre de la direction); Swisscard AECS GmbH (CEO); Credit Suisse (Head Shared Business Services [Banking Operations & Logistics], trafic des paiements); Bühler, Broger & Partner (cofondateur et conseiller); Fides Informatik AG (analyste et responsable de projet).

Principaux mandats

Koller Elektro AG (président du Conseil d'administration); Engadin St. Moritz Mountains AG (vice-président du Conseil d'administration); Companjon Services DAC (membre du Conseil d'administration).

Comités

Risk (président); Audit & Compliance.

Parcours professionnel

Bank Julius Bär (Head Investment Solutions Group/Chief Investment Officer, membre de la direction); ARECON AG (CEO, président du Conseil d'administration); Assurances Winterthur (Head Asset Management, Chief Investment Officer, membre de la direction du groupe); autres expériences professionnelles chez UBS SA, Coutts Bank et Credit Suisse.

Principaux mandats

Fisch Asset Management SA (membre du Conseil d'administration); WAGNER AG Informatik Dienstleistungen (président du Conseil d'administration et propriétaire); HFL Invest AG (membre du Conseil d'administration et propriétaire); AXA Assurances SA (membre du Conseil d'administration); AXA Vie SA (membre du Conseil d'administration); Swiss Finance & Property Group AG (membre du Conseil d'administration); Swiss Finance & Property AG (membre du Conseil d'administration); Swiss Finance & Property Funds AG (membre du Conseil d'administration).

Comités

Audit & Compliance (président); Technologies de l'information et numérisation.

Parcours professionnel

Brun Advisory GmbH (conseiller indépendant); Ernst & Young SA (différentes fonctions en Suisse et à l'étranger); Fiduciaire Générale SA (différentes fonctions); Organisation Zoller SA, Ingénieurs Conseils (IT Consulting).

Principaux mandats

Banque Pictet & Cie SA (membre du Conseil d'administration).

Comités

Technologies de l'information et numérisation (présidente).

Parcours professionnel

UBS SA (Managing Director in Global Technology); Bunge Limited (Business Risk et Finance Transformation); Merrill Lynch (Information Technology et Operations); Instinet (Risk Management); National Securities Clearing Corporation (Risk Management); Bankers Trust (planification de la stratégie et développement des produits).

Principaux mandats

Worldline SA (membre du Conseil d'administration); Quintet Private Bank (Suisse) SA (présidente du Conseil d'administration); Bascoral GmbH (présidente de la direction et propriétaire); Zetamind SA (présidente du Conseil d'administration et copropriétaire); Swiss Data Alliance (membre du Comité directeur).



Alex Glanzmann

Membre du Conseil d'administration, depuis 2016, Suisse, né en 1970, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, Executive MBA in Business Engineering de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Comités

Organisation, Nomination & Remuneration; Risk.

Parcours professionnel

La Poste Suisse SA (responsable Finances); PostLogistics (responsable Finances); BDO Visura (vice-directeur).

Principaux mandats

Swiss Post Insurance AG (président du Conseil d'administration); Poste CH SA (membre du Conseil d'administration); Poste Immobilier SA (président du Conseil d'administration); Poste Immobilier Management et Services SA (membre du Conseil d'administration); CarPostal SA (membre du Conseil d'administration); Caisse de pensions Poste (vice-président du Conseil de fondation); Poste CH Communication SA (membre du Conseil d'administration); SPS Holding SA (membre du Conseil d'administration).



Bernadette Koch

Membre du Conseil d'administration, depuis 2019, Suisse, née en 1968, experte-comptable diplômée, diplôme en économie d'entreprise de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA)

Comités

Organisation, Nomination & Remuneration.

Parcours professionnel

Ernst & Young SA (People Partner, membre du Management Committee d'Assurance Switzerland, partenaire/responsable du secteur de marché Public Sector, experte-comptable).

Principaux mandats

La Poste Suisse SA (membre du Conseil d'administration, présidente du Comité Audit, Risk & Compliance); Geberit AG (membre du Conseil d'administration); Mobimo Holding AG (membre du Conseil d'administration); Energie Oberkirch AG (membre du Conseil d'administration); EXPERTsuisse SA (membre de la Commission d'éthique professionnelle).



Michaela Troyanov

Membre du Conseil d'administration, depuis 2012, Suisse et Autriche, née en 1961, dr en droit de l'Université de Vienne, Master of Comparative Jurisprudence (M. C. J.) New York University, États-Unis, lic. en droit de l'Université de Genève

Comités

Organisation, Nomination & Remuneration (présidente); Audit & Compliance.

Parcours professionnel

Wealth & Legal Strategies (fondatrice et propriétaire); Lombard Odier (responsable Legal & Compliance); fonctions de direction dans les domaines Corporate Governance, Market Surveillance et Regulation auprès des organisations des bourses suisses à Zurich et à Genève (SIX Bourse Suisse, instance d'admission, commission des OPA, Bourse de Genève); Kredietbank (Suisse) SA (General Counsel); Shearman & Sterling LLP (avocate, Mergers & Acquisitions).

Principaux mandats

Fonds de compensation AVS/AI/APG «Compenswiss» (membre du Conseil d'administration).

Organisation interne

Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration

Sous la conduite de son président, le Conseil d'administration décide de la stratégie de PostFinance SA et assure la haute surveillance du comité directeur ainsi que des services subordonnés à ce dernier. Il définit en outre la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, ainsi que ses objectifs à long terme et les moyens nécessaires à leur réalisation. Enfin, il veille à ce que l'entreprise remplisse les obligations dont La Poste Suisse SA lui confie l'exécution dans le domaine des services de paiement relevant du service universel. Le Conseil d'administration passe chaque année en revue ses prestations et celles de chacun de ses membres (autoévaluation), fait établir périodiquement une évaluation par des tiers indépendants et participe régulièrement à des formations continues. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents. Le président vote également; en cas d'égalité des voix, la sienne est prépondérante.

Séances et taux de présence

2021	Nombre	Taux de présence %
Séances du Conseil d'administration	12	100
Séances des comités du Conseil d'administration		
Organisation, Nomination & Remuneration	10	100
Audit & Compliance	9	96,3
Risk	8	95,8
Technologies de l'information et numérisation	8	100

Le Conseil d'administration institue un comité permanent pour chacun des domaines suivants:

- Organisation, Nomination & Remuneration
- Audit & Compliance
- Risk
- Technologies de l'information et numérisation

Comité Organisation, Nomination & Remuneration

Le comité Organisation, Nomination & Remuneration s'occupe en particulier des domaines suivants: orientation stratégique, principes de conduite et culture d'entreprise; structure organisationnelle au plus haut niveau; principes régissant la politique de rémunération, l'évaluation des prestations et la formation continue au sein du Conseil d'administration; principes de la politique de prévoyance, autres thèmes relevant de la politique du personnel ainsi que thème de la responsabilité d'entreprise (Corporate Responsibility). Ses membres sont:

- Michaela Troyanov (présidente)
- Rolf Watter (jusqu'au 30 juin 2021)
- Marcel Bühler (depuis le 1^{er} juillet 2021)
- Alex Glanzmann
- Bernadette Koch

Comité Audit & Compliance

Le comité Audit & Compliance s'occupe en particulier de la conception de la comptabilité et du reporting financier, des tâches liées au contrôle des risques non financiers ainsi que de l'observation des normes (compliance). Il est également responsable des relations avec la société d'audit externe

et de la surveillance de l'unité Révision interne, et propose au Conseil d'administration la nomination et la révocation de la personne responsable de cette dernière. Ses membres sont:

- Jürg Brun (président)
- Michaela Troyanov
- Hans Lauber

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

Comité Risk

Le comité Risk s'occupe principalement des tâches relevant de la gestion des risques, du contrôle des risques financiers et de la politique de risque. Ses membres sont:

- Hans Lauber (président)
- Alex Glanzmann
- Rolf Watter (jusqu'au 30 juin 2021)
- Marcel Bühler (depuis le 1^{er} juillet 2021)

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

Comité Technologies de l'information et numérisation

Le comité Technologies de l'information et numérisation s'occupe des conditions-cadres et de la stratégie relatives aux technologies de l'information ainsi que des développements et des défis de la numérisation, en particulier en relation avec la stratégie SpeedUp. Il accompagne en outre le processus d'innovation, la gestion des participations et l'évaluation des orientations stratégiques. Ses membres sont:

- Giulia Fitzpatrick (présidente)
- Rolf Watter (jusqu'au 30 juin 2021)
- Marcel Bühler (depuis le 1^{er} juillet 2021)
- Jürg Brun

Comité directeur

Sous la conduite du CEO, le comité directeur est responsable de la gestion opérationnelle de PostFinance SA. Il se compose de sept membres, qui n'ont pas le droit d'exercer une fonction dans un organe du groupe, ni de siéger au Conseil d'administration de PostFinance SA.

Changements durant l'exercice sous revue

Depuis mars 2021, le comité directeur de PostFinance se compose de sept membres au lieu de neuf précédemment. Dans le cadre de cette réorganisation, Beat Jaccottet (responsable Business Development) et Daniel Mewes (responsable Investment Solutions) ont quitté le comité directeur.

Patrick Graf (responsable Payment Solutions) a également quitté le comité directeur fin mai 2021. Ron Schneider lui a succédé à la tête de l'unité, à titre intérimaire, de mi-mai 2021 jusqu'à la fin de l'année. Benjamin Staeheli est le nouveau responsable Payment Solutions depuis janvier 2022.



Hansruedi Köng

Chief Executive Officer, depuis 2012, Suisse, né en 1966, lic. rer. pol. de l'Université de Berne, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable Trésorerie, responsable Finances, CEO; membre du comité directeur depuis 2003); BVgroup Berne (directeur suppléant); PricewaterhouseCoopers AG (Senior Manager); Banque cantonale bâloise (membre de la direction); Banque Populaire Suisse (responsable Asset & Liability Management).

Principaux mandats

Yuh SA (vice-président du Conseil d'administration).



Kurt Fuchs

Chief Financial Officer et suppléant du CEO, depuis 2011, Suisse, né en 1962, dipl. fédéral d'expert en économie bancaire, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

Parcours professionnel

UBS SA (responsable Regional Accounting & Controlling Suisse, responsable Financial Accounting Suisse); Société de Banque Suisse.

Principaux mandats

Bern Arena Stadion AG (membre du Conseil d'administration).



Markus Fuhrer

Chief Operation Officer, depuis 2014, Suisse, né en 1968, brevet fédéral en informatique de gestion (WISS), SKU Advanced Management, dipl. en gestion d'entreprise, Advanced Management Program de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable suppléant Informatique, responsable Core Banking Transformation, responsable Informatique); Entris Banking SA.

Principaux mandats

Finform SA (président du Conseil d'administration).



Felicia Kölliker

Chief Risk Officer, depuis 2017, Suisse, née en 1977, MA in Legal Studies de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG), Executive MBA de l'International Institute for Management Development IMD, Lausanne, DAS en gestion de la compliance de la Haute école de Lucerne/ Institut des services financiers de Zoug (IFZ)

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable Compliance, responsable de l'unité Regulation, responsable de projet); Malik Management Zentrum St. Gallen; Huber+Suhner AG.

Principaux mandats

esisuisse (membre du Comité directeur); Österreichische Post AG (membre du Conseil de surveillance).



Gabriela Länger

Chief Transformation Officer, depuis 2017, Suisse, née en 1971, lic. phil. I en psychologie et économie d'entreprise de l'Université de Zurich, Executive Master en conseil systémique orienté solution de la Haute École spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW), Olten, Executive MBA de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable Monde du travail et membre du comité directeur); localsearch.ch (responsable RH et membre de la direction); CFF Cargo (responsable maintenance des wagons marchandises et divers autres postes); SIG Beverages International AG (responsable Développement du personnel); Credit Suisse (responsable du secteur Graduates and Management Development).

Principaux mandats

Pantex SA (membre du Conseil d'administration); seebacher Sàrl (associée).



Sandra Lienhart

Chief Business Unit Officer Retail Banking, depuis 2020, Suisse, née en 1966, Executive MBA ZFH, Haute école de gestion de Zurich (HWZ)/ University of Darden, États-Unis

Parcours professionnel

Banque Cler (présidente de la direction et présidente suppléante de la direction du groupe); Banque Coop (présidente de la direction par intérim); Banque Coop (responsable du département Distribution, membre et présidente suppléante de la direction, ainsi que membre de la direction du groupe de la Banque cantonale bâloise); Credit Suisse (responsable de secteur de marché Zurich Nord, Oerlikon, directrice).

Principaux mandats

TWINT SA (membre du Conseil d'administration); TWINT Acquiring SA (membre du Conseil d'administration).



Ron Schneider

Chief Business Unit Officer
Payment Solutions par intérim,
depuis 2021, Suisse, né en 1976,
économiste d'entreprise HES,
Executive Program du Swiss
Finance Institute, MAS Corporate
Finance, Executive MBA de l'École
des hautes études économiques,
juridiques et sociales de Saint-Gall

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable
Distribution Retail, responsable
Distribution CC, responsable
régional Distribution CC); UBS SA
(divers postes, 2001–2010).

Principaux mandats

Aucun

Instruments d'information et de contrôle

Rapports

Le Conseil d'administration reçoit régulièrement des rapports du comité directeur ainsi que des unités Révision interne, Finances, Risk Control, Compliance, Governance, Sécurité et Développement d'entreprise. En 2021, il s'est réuni à douze reprises.

Le comité directeur reçoit régulièrement des rapports des unités Révision interne, Finances, Risk Control, Compliance, Governance, Sécurité et Développement d'entreprise. Il se réunit toutes les deux semaines en moyenne.

Système de contrôle interne

PostFinance SA dispose d'un système de contrôle interne intégral. Ce système comprend la totalité des structures et processus de contrôle qui visent, à tous les niveaux de PostFinance SA, à assurer la réalisation des objectifs de la politique commerciale de l'entreprise ainsi qu'une exploitation conforme aux règles applicables. Sur le plan formel, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel à huit niveaux COSO II, sur le concept dit des «trois lignes de défense» et sur les exigences de contrôle définies par les réglementations de la FINMA.

Un contrôle interne efficace comprend notamment les éléments suivants: des activités de contrôle intégrées directement dans les processus de travail, des processus de gestion et de contrôle des risques ainsi que des processus visant à garantir le respect des normes applicables (compliance) et l'établissement des rapports correspondants. Les unités Risk Control et Risk Management sont indépendantes l'une de l'autre.

Révision interne

Organe de surveillance indépendant de PostFinance SA et dirigé depuis 2019 par Isabella Stalder, l'unité Révision interne est l'instrument de conduite du Conseil d'administration pour toutes les questions de contrôle. Elle travaille indépendamment des processus d'affaires quotidiens de PostFinance SA et constitue une unité autonome sur le plan organisationnel. Sur le plan opérationnel, elle est subordonnée au Conseil d'administration, la conduite du personnel et la conduite technique étant placées sous la responsabilité du président du comité du Conseil d'administration Audit & Compliance, afin de garantir un maximum d'indépendance. Il appartient au Conseil d'administration, sur proposition du comité Audit & Compliance, de nommer la personne responsable de l'unité Révision interne, à charge ensuite de cette personne de désigner les autres collaborateurs de l'unité ainsi que son propre suppléant.

Rémunération

Principes

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (circulaire FINMA 2010/1) et à l'ordonnance sur les salaires des cadres du Conseil fédéral.

Politique de rémunération

Conseil d'administration

Le montant des honoraires des membres du Conseil d'administration dépend de leur charge de travail et de leur fonction. Leurs frais doivent leur être remboursés. De même, l'exercice de la présidence d'un comité ou la fourniture de prestations extraordinaires allant au-delà des activités normales qui leur incombent doivent leur être indemnisés en sus. La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par l'Assemblée générale.

Comité directeur

Pour fixer le montant des indemnités versées aux membres du comité directeur, le Conseil d'administration tient compte du risque entrepreneurial, de l'ampleur du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance fédérale sur les salaires des cadres.

Structure de la rémunération

La rémunération des membres du comité directeur se compose d'un salaire de base annuel fixe et d'une part variable liée au résultat pouvant atteindre au maximum 16,6% du salaire de base annuel brut. La part variable est calculée compte tenu d'indicateurs liés à La Poste Suisse SA (50%) et à PostFinance SA (50%). La prestation individuelle des membres du comité directeur n'est pas directement prise en considération. Au niveau de La Poste Suisse SA, la part variable est calculée compte tenu des indicateurs suivants: les produits d'exploitation, l'effet des mesures de gain d'efficacité sur l'EBIT, l'EBIT du groupe et le rendement des capitaux engagés (pondération: 12,5% par indicateur). Au niveau de PostFinance SA, les indicateurs pris en compte sont le rendement des fonds propres (pondération: 75%) et le résultat des activités indépendantes des taux d'intérêt (pondération: 25%). De plus, pour déterminer la réalisation globale des objectifs, on tient compte également, d'une part, de valeurs complémentaires qualitatives (appelées modulateurs) reflétant le point de vue du personnel, de la clientèle, de la société et du public et, d'autre part, de la durabilité écologique. En fonction de l'évaluation des valeurs complémentaires qualitatives par le Conseil d'administration, il est possible, pour chaque modulateur, de majorer ou de minorer le degré de réalisation des objectifs, tant au niveau du groupe qu'à celui de PostFinance. Le supplément ou la réduction ne doit cependant pas excéder 7,5% par modulateur. Enfin, la réalisation globale des objectifs ne peut en aucun cas dépasser 100%.

Les membres du comité directeur ont droit à un abonnement général en 1^{re} classe, si nécessaire à un véhicule de fonction (pouvant aussi être utilisé à des fins privées moyennant facturation), à un téléphone mobile et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. En cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Aucun membre du comité directeur ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature. Le salaire de base et la part liée au résultat des membres du comité directeur sont assurés comme suit: pour les composantes du salaire jusqu'à douze fois la rente vieillesse AVS maximale (2021: 344 160 francs), la prévoyance professionnelle vieillesse est confiée à la Caisse de pensions Poste, conformément au plan de base I et au plan complémentaire I. L'éventuelle part du salaire excédant ce montant est assurée à la faveur

Le Conseil d'administration fixe la rémunération du comité directeur

d'une solution d'assurance complète externe. La répartition du paiement des cotisations de la prévoyance professionnelle vieillesse est régie par les dispositions réglementaires de la Caisse de pensions Poste. Les contrats de travail se fondent sur le code des obligations. Dans des cas justifiés, l'employeur peut verser une indemnité de départ n'excédant pas la moitié du salaire annuel brut. Le préavis de congé des membres du comité directeur est de six mois.

Prise en compte du risque

Pour les membres du comité directeur, le calcul de la part variable du salaire est également soumis au principe du malus. Concrètement, on calcule pour tous les niveaux déterminants (La Poste Suisse SA et PostFinance SA) si la valeur seuil donnant droit à une part variable est atteinte. Si c'est le cas, une part variable est accordée à l'ayant droit. Si, au contraire, la valeur seuil donnant droit à une part variable n'est pas atteinte, il y a malus et la part variable de la rémunération diminue en conséquence.

Rémunérations 2021

Personnel

En 2021, la masse salariale du personnel de PostFinance SA s'est élevée à 379 millions de francs, dont 352 millions au titre des salaires fixes et 27 millions à celui des parts variables principalement pour l'année 2020 (paiement en 2021). Les rémunérations différées, autrement dit qui ne seront versées que lors de l'exercice suivant, se chiffrent à 15 millions de francs pour 2021.

En 2021, PostFinance a occupé en moyenne 3633 collaborateurs, se partageant 3237 postes en équivalents plein temps.

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration (président inclus) ont été rémunérés à hauteur de 829 600 francs au total (honoraires et prestations annexes), les prestations annexes se montant à 55 800 francs.

Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 200 000 francs. Il a en outre perçu des prestations annexes pour un montant de 20 000 francs. Les indemnités des membres du Conseil d'administration exerçant également une fonction au sein de la Direction du groupe Poste ont été versées directement au groupe.

Fixée à 835 300 francs au total par l'Assemblée générale, la limite supérieure des honoraires a été respectée.

Comité directeur

Les membres du comité directeur (CEO inclus) ont été rémunérés à hauteur de 2 823 391 francs, les prestations annexes se montant à 158 621 francs. La rémunération variable versée aux membres du comité directeur, qui est calculée en fonction de la moyenne des taux de réalisation des objectifs des deux derniers exercices, s'est élevée à 481 935 francs.

Le salaire de base du CEO s'est monté à 683 962 francs, auxquels il faut ajouter la part variable liée d'un montant de 113 538 francs.

Fixée à 4 956 318 francs par l'Assemblée générale, la limite supérieure du montant global de la rémunération du comité directeur (prévoyance professionnelle comprise) a été respectée.

PostFinance SA | Rémunérations

CHF	2020	2021
Président du Conseil d'administration		
Honoraires	200 000	200 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	20 000	20 000
Abonnement général 1 ^{re} classe ²	6 300	0
Rémunération totale	226 300	220 000
Autres membres du Conseil d'administration (6)¹		
Honoraires		
Rémunération de base	360 000	360 000
Rémunération des comités	218 000	213 800
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	14 700	13 800
Autres prestations annexes ³	2 500	22 000
Rémunération totale	595 200	609 600
Total Conseil d'administration (7)¹		
Honoraires	728 000	773 800
Prestations annexes	93 500	55 800
Rémunération totale	821 500	829 600
CEO		
Salaire de base fixe ⁶	550 000	683 962
Rémunération variable ⁶		
Part variable du salaire (payée l'exercice suivant)	233 646	113 538
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	19 200	19 200
Autres prestations annexes ⁴	15 646	15 346
Rémunération totale	818 492	832 046
Autres membres du comité directeur (6)		
Salaire de base fixe ⁶	2 404 458	2 139 429
Rémunération variable ⁶		
Part variable du salaire (payée l'exercice suivant)	782 204	368 397
Autres paiements ⁵	677	8 374
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	118 750	87 500
Autres prestations annexes ⁴	52 013	36 575
Rémunération totale	3 358 102	2 640 275
Total comité directeur (7)		
Salaire de base et rémunération variable	3 970 985	3 313 700
Prestations annexes	205 609	158 621
Rémunération totale	4 176 594	3 472 321

1 Les indemnités des membres du Conseil d'administration exerçant également une fonction au sein de la Direction du groupe Poste sont versées directement au groupe.

2 Durant l'année du changement de président du Conseil d'administration, ni le président sortant ni son successeur n'ont exercé leur droit à un abonnement général.

3 L'augmentation des prestations annexes résulte des charges extraordinaires occasionnées par le recrutement du nouveau président du Conseil d'administration et d'un nouveau membre du comité directeur.

4 Les autres prestations annexes comprennent l'abonnement général 1^{re} classe, le véhicule de fonction et le téléphone mobile.

5 Beat Jaccottet, responsable Business Development, a quitté le comité directeur en 2021. Les autres paiements concernent l'indemnisation de soldes de vacances.

6 À la suite d'une adaptation du modèle de rémunération, la part variable du salaire de chaque ayant droit a été réduite et la différence transférée dans son salaire de base fixe.

Contrats de management

PostFinance SA n'a conclu aucun contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe Poste.

Organe de révision

Il appartient à l'Assemblée générale d'élire l'organe de révision conforme au droit de la société anonyme et au Conseil d'administration celui conforme aux lois sur les banques et sur les bourses. La durée du mandat est dans les deux cas d'un an. Les mandats des deux organes de révision ci-dessus (audit comptable et audit prudentiel) ont été confiés à Ernst & Young SA. Les audits sont réalisés par des équipes distinctes. Le mandat d'organe de révision conforme aux lois sur les banques et sur les bourses a été attribué à Ernst & Young SA pour la première fois en 2019 et l'actuel réviseur responsable, Monsieur Philipp de Boer, est en fonction depuis le 1^{er} janvier 2019. L'organe de révision est désigné chaque année pour une durée de mandat d'un an. Les dispositions du code des obligations prévoient que le réviseur responsable ne peut être mandaté que pendant sept ans au plus. Durant l'exercice sous revue, les charges de PostFinance SA pour les honoraires de révision d'Ernst & Young SA se sont élevées à 1 619 495 francs, dont 582 316 francs au titre de l'audit comptable et 1 037 179 francs à celui de l'audit prudentiel. Les instruments dont dispose l'organe de révision pour informer l'organe responsable de la haute direction sont les rapports d'audit comptable et prudentiel, les rapports extraordinaires établis dans le cadre de ses activités ainsi que sa participation aux séances du Conseil d'administration ou de ses comités.

Politique d'information

PostFinance SA échange régulièrement des informations avec la société mère à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne son mandat de service universel dans le domaine des services de paiement.

Elle dispose en outre d'un concept d'établissement des rapports destinés aux autorités de surveillance, à savoir la FINMA et l'OFCOM, ainsi qu'à la BNS. Les autorités sont informées à intervalles réguliers et en temps utile de tout état de fait relevant de leur domaine de compétences.

Pour ses clients privés, PostFinance présente des thèmes d'actualité en relation avec l'argent et les placements sur divers supports d'information, comme ses blogs sur l'argent et sur les placements, tandis que les questions intéressant les clients commerciaux sont abordées dans son blog sur les affaires. Le blog sur les pionniers traite quant à lui de thématiques concernant le personnel, l'innovation ainsi que la Corporate Responsibility et s'adresse aux demandeurs d'emploi et spécialistes en informatique intéressés. Par ailleurs, PostFinance est présente sur les réseaux sociaux et dialogue activement avec ses clients sur Facebook, Twitter, Instagram, Tik Tok, LinkedIn et YouTube.

Rapport annuel

Figurant parmi les principaux établissements financiers de Suisse, PostFinance est le partenaire de confiance d'environ 2,6 millions de clients privés et commerciaux qui gèrent eux-mêmes leurs finances.

En tant que numéro un du trafic des paiements en Suisse, PostFinance veille jour après jour à la parfaite fluidité des mouvements monétaires. En 2021, elle a exécuté 1265 millions de transactions.

Durant l'année sous revue, PostFinance comptait 3633 collaborateurs se partageant 3237 postes à plein temps.

En 2021, PostFinance a réalisé un bénéfice de 223 millions de francs et le total du bilan a atteint 122 milliards de francs.

Le patrimoine des clients a globalement diminué de 13 milliards de francs, ce qui s'explique par le maintien de la commission sur avoirs et par l'adoption des frais de paquet bancaire perçus auprès des clients privés. Le transfert d'avoirs de comptes postaux et d'épargne vers des solutions de placement, comme les fonds et les placements en titres, s'est poursuivi.

La situation tendue régnant depuis des années sur les marchés financiers et des capitaux nationaux et internationaux, avec des taux d'intérêt très bas, voire négatifs, ainsi que la crise du coronavirus ont pesé sur les résultats 2021 de PostFinance et restent des défis majeurs.

Activités

Rapport annuel: passage des IFRS aux PCB

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et établit ses comptes selon l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques» (PCB).

PostFinance publie en outre des comptes annuels statutaires conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques, OEPC-FINMA et PCB). Le rapport annuel reposait précédemment, pour l'essentiel, sur des indicateurs définis dans les directives IFRS du groupe. Or le goodwill porté à l'actif en 2013 dans le cadre de la transformation de PostFinance en société anonyme a été entièrement amorti à la fin de l'exercice 2019. Depuis 2020, les comptes ne présentent donc plus d'amortissement du goodwill, si bien que la différence entre le compte de résultat selon les IFRS et celui conforme aux PCB s'est en grande partie résorbée. C'est pourquoi le rapport annuel repose désormais essentiellement sur les données selon les PCB.

Les autres publications externes de PostFinance SA rendant compte de l'état de ses capitaux propres reposent également sur les données selon les PCB. Le reporting bimodal interne basé sur les normes de présentation des comptes IFRS et PCB n'est pas touché par ce changement opéré dans le rapport annuel.

Le chapitre Résultats du présent rapport ainsi que le rapport financier du groupe présentent un tableau réconciliant le résultat d'exploitation (EBIT) du segment des services financiers selon les directives IFRS du groupe et le bénéfice de PostFinance SA selon les PCB.

Marchés

PostFinance croit en la liberté d'entreprise, raison pour laquelle elle a organisé ses marchés en quatre secteurs d'activité indépendants. En tant qu'établissement financier de premier plan en Suisse, PostFinance fait avancer la transformation numérique dans les secteurs du trafic des paiements et du retail banking, développe des solutions innovantes dans le secteur de la banque numérique et continue, avec Valuu, à étendre son offre dans celui des activités de plateformes.

Ce faisant, PostFinance place la satisfaction des besoins de la clientèle – tant des particuliers que des entreprises dans toute la Suisse – au premier rang de ses préoccupations.

Clients

PostFinance figure parmi les principaux établissements financiers du pays et propose des produits et des services qui s'adressent à tous. Ses quelque 2,6 millions de clients sont souvent en contact avec elle, que ce soit pour effectuer des paiements sur e-finance, avec la PostFinance App ou aux guichets, pour un conseil en matière de financement, de placement ou de prévoyance dans une de ses filiales, pour la recherche d'une hypothèque optimale sur Valuu ou encore pour négocier des cryptomonnaies avec la nouvelle Yuh App.

Conditions-cadres

Cadre législatif

PostFinance est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de maison de titres depuis le 26 juin 2013, elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ses activités commerciales sont régies par la législation postale et doivent également tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral, ainsi que de ceux de la Poste. La législation postale prévoit notamment que PostFinance doit assurer la fourniture des services de paiement relevant du service universel dans toute la Suisse. Elle lui interdit toutefois d'octroyer des crédits et des hypothèques à des tiers¹. Depuis l'été 2015, PostFinance est l'une des cinq banques suisses réputées d'importance systémique, ce qui témoigne clairement de son importance pour le système financier du pays. En tant que banque d'importance systémique, elle doit satisfaire à des exigences réglementaires supplémentaires.

Évolution

Clients

Grâce aux progrès technologiques, les clients disposent de connexions Internet toujours plus performantes et sont de mieux en mieux informés. L'immense quantité d'informations auxquelles ils ont accès a cependant un effet de complexification, raison pour laquelle la demande est à des solutions simples, sûres et conviviales, offrant une bonne expérience client. C'est avec de telles solutions que PostFinance apporte une véritable valeur ajoutée à ses clients.

Concurrence

PostFinance opère sur un marché très dynamique et de plus en plus concurrentiel. Suite à la numérisation progressive des services bancaires, les entreprises technologiques mondiales et les start-up du secteur des FinTech sont de plus en plus nombreuses à se presser sur le marché. PostFinance a donc renforcé son orientation stratégique vers le monde numérique.

Économie

La pandémie de COVID-19 continue de peser lourdement sur l'économie. Dans ce contexte difficile, la Banque nationale suisse (BNS) poursuit sa politique monétaire expansionniste, afin de stabiliser l'évolution de la conjoncture et des prix. Elle laisse à -0,75% le taux d'intérêt négatif appliqué sur les avoirs à vue déposés chez elle. La BNS a souligné qu'elle reste prête, au besoin, à intervenir sur le marché des changes en tenant compte de la situation pour l'ensemble des monnaies. La politique monétaire expansionniste de la BNS assure des conditions de financement favorables, atténue les pressions à la hausse sur le franc et contribue à un approvisionnement adapté de l'économie en crédits et en liquidités.

Dans la situation actuelle, les perspectives d'inflation sont toujours entourées d'une grande incertitude, principalement en raison de l'augmentation des coûts à l'importation – surtout des produits pétroliers et des biens – due aux difficultés d'approvisionnement mondiales. La pandémie de COVID-19 continue à marquer la situation économique internationale. La reprise économique mondiale a connu un léger ralentissement à partir de l'automne 2021 en raison de vagues de contamination dans certaines régions et de difficultés d'approvisionnement de différentes branches de l'industrie. Dans le même temps, l'inflation s'est établie à un niveau inhabituellement élevé aux États-Unis et dans la zone euro, ce qui s'explique notamment par les difficultés d'approvisionnement

¹ La révision partielle en cours de la loi sur l'organisation de la Poste prévoit notamment d'autoriser PostFinance à proposer des crédits et des hypothèques.

et par la hausse des prix de l'énergie. Dans son scénario de base pour l'économie mondiale, la BNS estime que malgré l'évolution actuellement défavorable de la pandémie, de nouvelles mesures étendues d'endiguement ne seront pas nécessaires. Ainsi, la reprise économique devrait se poursuivre, quoique à un rythme moins soutenu. Parallèlement, les difficultés d'approvisionnement devraient persister pendant un certain temps et entraîner un renchérissement des biens concernés par ces difficultés. En Suisse, la reprise économique s'est poursuivie. Le produit intérieur brut (PIB) a fortement augmenté et a ainsi dépassé pour la première fois son niveau d'avant la crise. Sur le marché du travail également, la situation a continué à s'améliorer.

Réglementation

Les exigences réglementaires dans le secteur bancaire ne cessent d'augmenter. Leur évolution principalement au sein de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se traduit par l'adoption de nouvelles prescriptions, que la Suisse applique directement ou reprend dans des solutions nationales. La réglementation croît en particulier dans les domaines suivants: obligations de diligence visant à prévenir le blanchiment d'argent, protection des données et exigences en matière de liquidité et de capital. Tout cela se traduit par une hausse des coûts, qui devrait avoir un lourd impact sur les marges.

Smart banking.
Made for
Switzerland

Stratégie

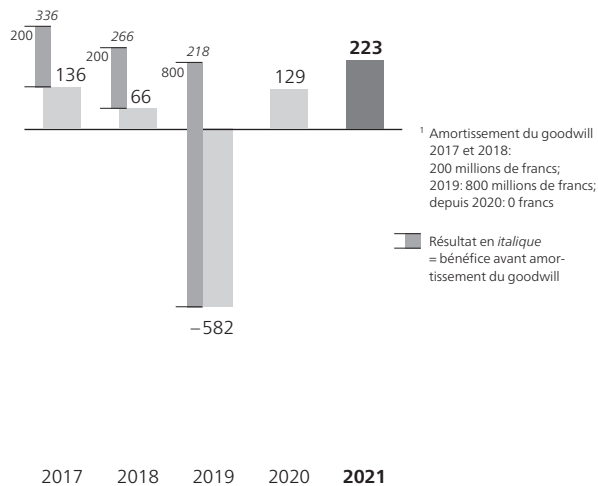
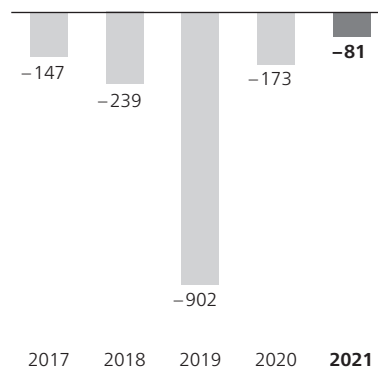
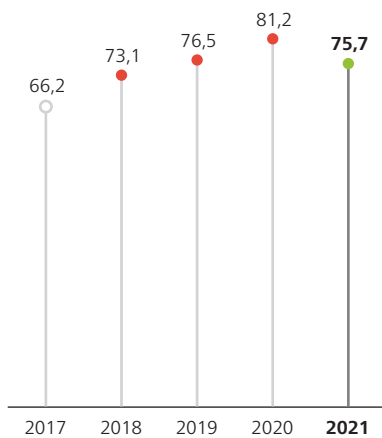
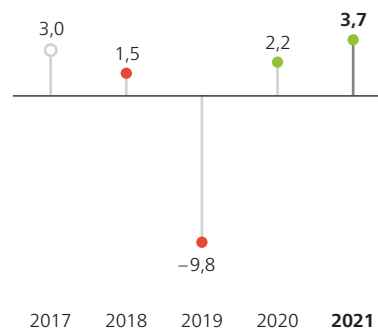
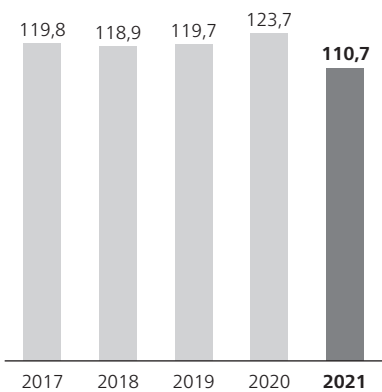
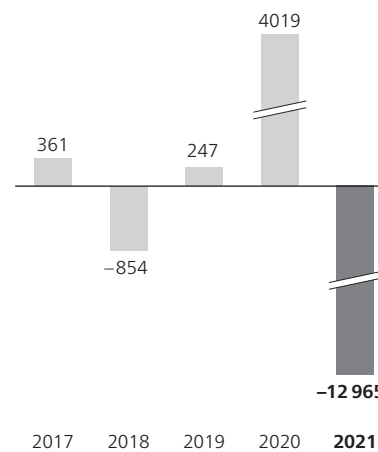
PostFinance est un prestataire de services financiers diversifié et innovant. Elle propose à ses clients des solutions originales et des innovations ingénieuses leur facilitant la gestion de leur argent. PostFinance souhaite tout simplement faire du banking une expérience agréable. Pour cela, elle mise sur des outils et des technologies de pointe, qu'elle développe et adapte spécialement pour le marché suisse. Dans le même temps, elle gère ses ressources et ses investissements de manière responsable, diligente et durable.

PostFinance a en outre pleinement intégré la responsabilité d'entreprise dans sa stratégie et la considère dans sa globalité, c'est-à-dire dans ses dimensions écologique, économique et sociale. Assumant ses responsabilités, elle voit la durabilité comme une chance à saisir pour fournir des services financiers encore plus innovants et diversifiés.

Positionnement

Avec sa nouvelle stratégie SpeedUp et ses quatre Business Units bien distinctes et se focalisant chacune sur son secteur d'activité, PostFinance suit une approche axée systématiquement sur la satisfaction des besoins des clients. Chaque Business Unit se concentre sur les besoins de sa clientèle:

- «Payment Solutions» est le partenaire de confiance des commerçants et émetteurs de factures suisses dans le domaine des solutions de paiement et d'encaissement.
- «Retail Banking» propose aux clients privés et commerciaux des solutions intelligentes de gestion de leur argent, dans les mondes aussi bien physique que numérique.
- «Digital First Banking» lance une offre complètement inédite, axée d'emblée sur le tout numérique, dans le domaine «banking & beyond».
- «Platform Business» développe une plateforme suisse indépendante de comparaison et de souscription en matière de financement, d'assurance et de prévoyance.

Bénéfice/Perte¹2017 à 2021
En millions de CHF**Valeur ajoutée de l'entreprise**2017 à 2021
En millions de CHF**Ratio coûts/revenus**2017 à 2021
En pour cent**Rendement des fonds propres**2017 à 2021
En pour cent**Moyenne du patrimoine des clients (Ø mensuelle)**2017 à 2021
En milliards de CHF**Évolution du patrimoine des clients**2017 à 2021
En millions de CHF

Commentaire de l'évolution des activités

Chiffres clés

En 2021, PostFinance a réalisé un bénéfice – établi selon les prescriptions comptables pour les banques (PCB) – de 223 millions de francs, soit une progression de 94 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ont globalement augmenté de 118 millions de francs.

Le recul du résultat des opérations d'intérêts enregistré dans le cœur de métier de PostFinance en raison des conditions du marché a été plus que compensé par la progression des activités sur le marché monétaire interbancaire, par les commissions sur avoirs ainsi que par les reprises de dépréciations comptabilisées sur les obligations. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services s'est aussi amélioré, grâce au développement des offres de placement, à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'e-trading et des cartes de crédit ainsi qu'aux frais de paquet bancaire désormais perçus auprès de la clientèle privée. Les opérations de négoce ont également évolué positivement. La pandémie de COVID-19 a cependant de nouveau grevé le résultat de l'exercice.

Les charges d'exploitation ont augmenté d'environ 23 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

La hausse des charges de personnel due à un relèvement des cotisations aux institutions de prévoyance a été partiellement compensée par le recul des autres charges d'exploitation, qui s'explique par la diminution des coûts de projets ainsi que par les gains d'efficacité découlant de la nouvelle stratégie.

La progression du résultat d'entreprise se reflète également dans les chiffres clés: le rendement des fonds propres a augmenté à 3,7% et le ratio coûts/revenus a diminué, grâce notamment à une politique de maîtrise systématique des coûts. Toutefois, l'exercice 2021 également s'est clos sans génération de valeur ajoutée de l'entreprise.

Les chiffres de vente et le nombre de transactions confirment le bien-fondé de l'orientation de l'offre vers les clients qui gèrent eux-mêmes leurs finances, en se servant des produits simples et attrayants de PostFinance.

Les limites de son modèle économique ont contraint PostFinance à abaisser la valeur seuil de perception de la commission sur avoirs à plusieurs reprises. Ces mesures ont entraîné, comme on s'y attendait, une sortie de fonds des clients ou, dans certains cas, leur transfert dans des fonds de placement ou des placements en titres. Le patrimoine des clients a ainsi diminué de 13 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent.

Chez les clients commerciaux, PostFinance a supprimé ses offres de comptes d'épargne et d'e-comptes d'épargne, car la situation actuelle en matière de taux d'intérêt ne permet pas de rémunérer les fonds déposés sur de tels comptes. Cela a entraîné la fermeture d'environ 40 000 comptes et le transfert d'une partie des fonds concernés vers des comptes destinés aux opérations de paiement.

Chez les clients privés, l'adoption des nouveaux paquets bancaires s'est traduite par une consolidation du portefeuille des clients ayant PostFinance comme relation bancaire principale, par la fermeture de comptes inactifs et, parfois, par la résiliation de la relation client.

Le total du bilan s'est accru de 4,5 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par la progression des activités sur le marché monétaire interbancaire.

PostFinance SA Chiffres clés		2020	2021
2021, avec comparaison exercice précédent			
Bilan			
Total du bilan selon Comptabilité banques	millions de CHF	117 189	121 667
Ratio de fonds propres selon prescriptions pour banques d'importance systémique	%	19,1	20,3
Ratio d'endettement going concern ¹	%	7,34	4,71
Ratio d'endettement gone concern	%	0,28	0,42
Compte de résultat selon Comptabilité banques			
Produits d'exploitation	millions de CHF	1 192	1 311
Résultat opérationnel	millions de CHF	132	223
Bénéfice/Perte	millions de CHF	129	223
Rendement des fonds propres ²	%	2,2	3,7
Ratio coûts/revenus	%	81,2	75,7
Patrimoine des clients et prêts			
Patrimoine des clients ³	millions de CHF, Ø mois	123 679	110 715
Fonds, titres et assurances-vie ³	millions de CHF, Ø mois	14 490	18 219
Fonds des clients	millions de CHF, Ø mois	109 189	92 495
Evolution du patrimoine des clients ⁴	millions de CHF	4 019	-12 965
Avoirs administrés selon prescriptions Circ. 2020/1 ³	millions de CHF	43 642	38 389
Apports d'argent frais avoirs administrés ⁴	millions de CHF	-3 074	-6 890
Prêts clients commerciaux utilisés	millions de CHF	10 498	10 499
Hypothèques ⁵	millions de CHF	6 039	6 262
Chiffres clés marché et personnel			
Clients	milliers	2 685	2 576
Clients privés	milliers	2 410	2 308
Clients commerciaux (y c. banques et clients intragroupe)	milliers	275	268
Utilisateurs e-finance	milliers	1 860	1 928
Comptes de clients privés	milliers	3 932	3 732
Comptes de clients commerciaux	milliers	354	305
Satisfaction des clients privés	indice	81	80
Satisfaction des clients commerciaux	indice	78	77
Effectif moyen	équival. plein temps	3 260	3 237
Satisfaction du personnel	indice	79	77
Transactions			
Transactions de paiement	millions	1 191	1 265

1 Conformément à la communication FINMA sur la surveillance 02/2020 émise suite à la crise engendrée par le COVID-19, les avoirs auprès de banques centrales pouvaient être temporairement exclus du calcul du ratio d'endettement.

2 Rendement des fonds propres = résultat opérationnel selon Comptabilité banques / fonds propres moyens pris en compte selon Comptabilité banques

3 PostFinance présente le patrimoine des clients et les avoirs administrés. Le patrimoine des clients comprend tous les avoirs apportés par les clients et il est déterminé sur la base de montants mensuels moyens. Les avoirs administrés n'incluent que les fonds déposés à des fins d'investissement à la date de référence.

4 La composition des avoirs administrés et leur calcul se fondent sur des dispositions réglementaires. Le patrimoine des clients couvre quant à lui un spectre plus large et comprend aussi des avoirs n'ayant pas été déposés à des fins d'investissement (p. ex. avoirs en compte privé). Son calcul repose en outre sur des moyennes mensuelles. Il peut en résulter une évolution différente de ces deux chiffres clés.

5 Opérations de commissions en coopération avec des partenaires financiers

Situation financière et patrimoniale

Durant l'exercice sous revue, le total du bilan a augmenté d'environ 4,5 milliards de francs, ce qui s'explique principalement par la progression des activités sur le marché monétaire interbancaire.

Le patrimoine des clients a diminué de 13 milliards de francs.

Ses opérations d'intérêts étant toujours sous forte pression, PostFinance a été contrainte de répercuter plus largement les intérêts négatifs du marché sur sa clientèle. Au second semestre 2021, elle a donc adapté individuellement les limites d'exemption de la commission sur avoirs perçue auprès des clients privés et commerciaux. Ces mesures ont entraîné, comme on s'y attendait, une sortie de fonds des clients ou leur transfert dans des fonds de placement ou des placements en titres.

Les actifs détenus par PostFinance consistent toujours, pour une part importante, en des placements financiers à taux fixe à plus d'un an, en Suisse et à l'étranger. Au 31 décembre 2021, les liquidités déposées auprès de la BNS étaient toujours très élevées. Dans les opérations de commissions, PostFinance propose des fonds, l'e-trading, des assurances-vie et des cartes de crédit, en coopération avec des partenaires. En 2021, la moyenne du patrimoine des clients investi dans des produits de placement s'est accrue de 26% par rapport à l'exercice précédent, atteignant ainsi plus de 18 milliards de francs. À la progression du patrimoine investi dans l'e-trading s'est ajouté le très bon accueil réservé aux quatre nouvelles solutions de placement numériques de PostFinance (e-gestion de patrimoine, conseil en fonds Base, conseil en placement Plus et fonds self-service).

Investissements

Durant l'exercice sous revue, PostFinance a de nouveau opéré d'importants investissements dans l'entretien de son système de noyau bancaire. Elle a notamment investi dans son Storage Area Network, dans le stockage et la sauvegarde de données, dans son Active Data Warehouse ainsi que dans le réseau des Postomat.

Fin 2021, le portefeuille immobilier – qui compte 20 biens – présentait une valeur de marché de 1,26 milliard de francs. Durant l'exercice sous revue, PostFinance a investi quelque 37 millions de francs pour en maintenir la valeur et le développer.

Entièrement rénové, l'immeuble de la Baumackerstrasse à Zurich-Oerlikon a été mis en service en automne 2021. La somme investie dans cet immeuble durant l'exercice sous revue s'est élevée à 15 millions de francs. La rapide absorption par le marché de ses 54 appartements a confirmé le bien-fondé de la stratégie d'affectation mise en œuvre, à savoir la transformation de bureaux en logements. Le rez-de-chaussée accueille notamment une filiale modernisée de la Poste.

Les locaux loués à la Poste dans l'immeuble de l'avenue de Tivoli, à Fribourg, ont été optimisés pour mieux répondre aux besoins en matière de logistique, de commerce de détail et de places de travail. Des surfaces d'exploitation ont cédé la place à un centre d'appels occupant environ 1100 m². RéseauPostal a mis les nouveaux locaux en service en octobre 2021. La centrale technique rénovée permet d'assurer la ventilation et la climatisation des locaux de manière plus écologique et a ouvert la possibilité de louer des surfaces commerciales au rez-de-chaussée. PostFinance a investi 6 millions de francs au total dans cet immeuble fribourgeois.

PostFinance a également investi plus de 2 millions de francs dans l'immeuble historique de Genève Mont-Blanc. À la suite de l'assainissement complet du deuxième étage, des locaux idéalement situés en ville de Genève et répondant à un standard de construction élevé y sont proposés en location.

Quant à l'immeuble de Genève Montbrillant, situé à proximité de la gare de Cornavin, il est progressivement transformé de bâtiment purement postal en immeuble de rendement adapté au marché. En 2021, près de 7 millions de francs ont été investis dans la remise en état et la transformation de ses plus de 65 000 m² de surface utile.

Enfin, PostFinance a aussi investi sous la forme d'apports en capital dans des participations.

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance

Résultats

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont globalement augmenté de 118 millions de francs.

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. Or le bas niveau persistant des taux a encore réduit la marge d'intérêts de manière perceptible. En raison de ces conditions de marché difficiles, les produits d'intérêts réalisés sur les immobilisations financières – le cœur de métier de PostFinance – ont de nouveau fortement reculé. Ce recul a cependant été compensé par les charges d'intérêts négatifs des opérations passives, autrement dit par les commissions sur avoirs, ainsi que par la progression des activités sur le marché monétaire interbancaire. De plus, contrairement à l'exercice précédent, la variation des correctifs de valeur liés à des défaillances s'est soldée en 2021 par des reprises de dépréciations sur les immobilisations financières.

Le résultat des opérations d'intérêts a globalement progressé de 41 millions de francs.

En 2021, le résultat des prestations de services dans le domaine des versements en espèces aux guichets n'a que légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, malgré l'adaptation des prix intervenue au milieu de 2020. En effet, si, d'un côté, les produits des versements en espèces ont augmenté, de l'autre, le recul du volume des transactions s'est accéléré et la fréquentation des filiales de la Poste a diminué, en raison notamment de la pandémie de COVID-19. Le résultat des opérations de commissions a progressé, ce qui s'explique par le développement de l'offre de produits de placement ainsi que par l'augmentation des chiffres d'affaires de l'e-trading et des assurances-vie. Pour ce qui est des produits de l'utilisation des cartes de crédit, ils s'inscrivent certes à la hausse par rapport à l'exercice précédent, mais n'en restent pas moins en deçà de nos attentes, en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services a globalement augmenté d'environ 54 millions de francs.

Le résultat des opérations de négoce s'est quant à lui accru de 23 millions de francs grâce à la progression de celui du négoce de devises ainsi qu'à des variations de valeurs de marché qui ont profité au résultat du portefeuille de négoce.

En 2021 également, les clients ont peu voyagé. S'agissant des chiffres d'affaires de la conversion de devises, on a donc observé un glissement généralisé des transactions en espèces en lien avec les opérations sur devises des clients et avec les retraits en monnaie étrangère aux distributeurs automatiques de billets en Suisse et à l'étranger vers des transactions de virement sans numéraire à l'étranger. Au total, la pandémie de COVID-19 a grevé le résultat de l'exercice 2021 à hauteur d'environ 28 millions de francs.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté d'environ 23 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

L'effectif moyen a diminué de 23 unités de personnel pour s'établir à 3237 unités. Conformément à son orientation stratégique, PostFinance mise sur la simplification et la numérisation de ses processus. Elle n'a donc repourvu les postes vacants qu'avec retenue, tout en investissant de manière ciblée dans le développement de nouveaux secteurs d'activité et dans le recrutement des spécialistes nécessaires à cet effet, en particulier dans les domaines de l'informatique et des activités de plateformes. Les charges de personnel se sont accrues d'environ 34 millions de francs, en raison principalement de la variation des cotisations versées aux institutions de prévoyance en faveur du personnel. De plus, à la suite de l'abrogation de la renonciation à l'utilisation de la réserve de cotisations de l'employeur auprès de la Caisse de pensions Poste, cette réserve avait été portée à l'actif des comptes de l'exercice 2020 conformes aux PCB avec effet sur le résultat, ce qui s'était traduit par une diminution des charges. En 2021, des charges ont au contraire été générées par un apport unique à la Caisse de pensions Poste, par l'augmentation des engagements de cette dernière conformes aux Swiss GAAP RPC 16 ainsi que par un nouveau calcul des primes de fidélité et des congés sabbatiques.

L'augmentation des charges de personnel a été partiellement compensée par le recul des autres charges d'exploitation, qui s'explique par la diminution des frais de tiers liés aux projets ainsi que par les gains d'efficacité découlant de la nouvelle stratégie.

Impôts sur le bénéfice et résultat extraordinaire

En raison des résultats statutaires (résultat selon les PCB) négatifs des exercices précédents et des reports de pertes qui en ont résulté, les charges d'impôts courants sur le bénéfice sont nulles.

Bénéfice

En 2021, PostFinance a réalisé un bénéfice – établi selon les prescriptions comptables pour les banques (PCB) – de 223 millions de francs, soit une progression de 94 millions par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat se reflète également dans les chiffres clés: le rendement des fonds propres a augmenté à 3,7% et le ratio coûts/revenus a diminué, grâce à une politique de maîtrise systématique des coûts. Au final, l'exercice 2021 s'est néanmoins clos sans génération de valeur ajoutée de l'entreprise.

Réconciliation entre le compte de résultat du segment du groupe et le résultat de l'exercice de PostFinance conforme aux PCB

Le rapport financier de la Poste présente les chiffres du segment des services financiers. Ce segment rend compte du point de vue du groupe, avec l'affectation de divers postes de produits et de charges de PostFinance à d'autres unités du groupe. Il intègre en outre la vision consolidée. Le tableau ci-après réconcilie le résultat du segment des services financiers, le résultat de l'exercice de PostFinance conforme aux directives IFRS du groupe et le bénéfice de PostFinance SA conforme aux PCB.

PostFinance SA Réconciliation des résultats		
En millions de CHF	2020 ²	2021
Résultat d'exploitation (EBIT) normalisé du segment PostFinance avant frais/droits et compensation des coûts nets	162	272
Normalisation ¹	–	9
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets	162	281
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	–30	–11
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets	132	270
Résultat des sociétés associées	–2	–3
Résultat financier	–36	–36
Résultat d'entreprise (EBT) du segment PostFinance	94	231
Impôts sur le bénéfice	11	–36
Bénéfice du segment PostFinance	105	195
Effets de la consolidation de sociétés associées	–	4
Bénéfice de PostFinance SA avant réconciliation	105	199
Différences d'évaluation des immobilisations financières	26	9
Reprises de dépréciations / Dépréciations sur immobilisations financières et créances y c. impôts	0	0
Plus-values réalisées sur remboursements (anticipés)	–34	2
Différences d'évaluation entre les Swiss GAAP RPC 16 et la norme IAS 19	51	–12
Différences d'évaluation des contrats de location selon IFRS 16	0	0
Amortissement sur immeubles réévalués	–4	–3
Correctif de valeur individuel consécutif à une diminution de la valeur de marché (actif immobilisé)	–3	–4
Différences d'évaluation des participations	–3	–2
Plus-values réalisées sur participations	0	–2
Ajustement des effets fiscaux latents dus aux IFRS	–9	36
Bénéfice de PostFinance SA selon Comptabilité banques	129	223

1 À la suite de l'abrogation, avec effet début 2022, de la réglementation relative à la remise de bons pour le personnel aux bénéficiaires de rente, PostFinance a dû dissoudre des provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs, avec effet sur le résultat.

Sans normalisation, l'abrogation de cette réglementation aurait limité la comparabilité du résultat avec celui de l'exercice précédent.

2 Afin d'assurer la comparabilité des deux exercices, les valeurs concernées de 2020 ont été ajustées compte tenu des modifications des engagements de prévoyance résultant de l'adaptation de la structure du groupe au 1^{er} janvier 2021.

Succès d'e-finance et TWINT. Il est prévu d'augmenter l'acceptation de la PostFinance Card.

Résultats non financiers significatifs

Satisfaction des clients

En 2021, la satisfaction globale des clients privés de PostFinance a atteint 80 points et celle des clients commerciaux Retail 77 points, sur une échelle de 0 à 100. Les deux valeurs ont perdu un point par rapport à l'exercice précédent. Malgré ce léger recul, environ 90% des clients privés et 85% des clients commerciaux ont affirmé être fondamentalement satisfaits de PostFinance.

En particulier e-finance et TWINT ont été très bien notées par les sondés et présentent donc, comme les années précédentes, des taux de satisfaction élevés. Les clients se sont par contre montrés plus critiques envers le retrait d'espèces à l'étranger et l'acceptation de la PostFinance Card en général. PostFinance entend répondre à ces critiques: dès 2022, elle va combiner la PostFinance Card avec la Debit Mastercard®, si bien que la carte sera acceptée dans un nombre encore plus élevé de points de vente, en Suisse comme à l'étranger.

Lors de son lancement, la nouvelle PostFinance App a suscité de nombreuses réactions en partie négatives, de sorte que la disponibilité à la recommander avait nettement diminué durant l'été 2021. Grâce à différentes mesures d'optimisation, cette disponibilité a retrouvé son niveau de l'exercice précédent dès l'automne.

Motivation des collaborateurs

Atteignant 83%, le taux de participation au sondage du personnel 2021 a été une fois de plus très élevé.

Les questions relatives à l'engagement et au travail ont certes donné lieu à des évaluations tendanciellement à la baisse, mais la satisfaction des collaborateurs n'en reste pas moins élevée. Eu égard à la situation pandémique qui se prolonge et aux importants changements liés à la réorganisation de l'entreprise, les valeurs obtenues sont même particulièrement réjouissantes.

L'indice «Mon travail» présente de nouveau une évaluation positive moyenne, à hauteur de 77 points (2020: 79 points). Les collaborateurs sont d'avis que leur travail a un sens et ils évaluent positivement tant l'infrastructure que les outils de travail. Ils sont cependant plus critiques que lors de l'exercice précédent en ce qui concerne le temps à disposition pour exécuter le travail qui leur incombe. Cette appréciation varie toutefois d'une unité d'organisation à l'autre.

L'indice «Mon engagement» présente aussi une évaluation positive moyenne, à hauteur de 79 points (2020: 81 points). Même en ces temps de grands changements, les collaborateurs travaillent volontiers pour PostFinance, sont disposés à la recommander comme employeur et y projettent leur avenir professionnel.

Les cadres décernent de meilleures notes (parfois plus élevées de cinq à dix points) que les collaborateurs n'exerçant pas de fonction de supérieur hiérarchique, en particulier pour les thématiques du développement professionnel, du plaisir au travail et de la recommandation de PostFinance comme employeur. On n'observe pratiquement pas d'autres différences démographiques dans les deux blocs de questions.

Évaluation des risques

L'environnement de marché actuel, marqué par des taux d'intérêt négatifs, continue de mettre PostFinance face à des défis majeurs. Il faut souligner en particulier le fait qu'en raison de l'interdiction d'octroyer des crédits ainsi que de ses activités de placement sur les marchés monétaire et des capitaux, PostFinance subit pleinement les effets du bas niveau des taux d'intérêt en relation avec ses nouveaux investissements. Malgré cette situation tendue, elle s'en tient à sa politique de risque de crédit prudente, grâce à laquelle elle dispose d'un portefeuille de placements de très bonne qualité, très peu affecté jusqu'ici par la crise du coronavirus. La structure des échéances du portefeuille de placements est coordonnée avec celle du refinancement, si bien qu'il en résulte un positionnement

équilibré pour ce qui est du risque de taux d'intérêt. De plus, l'environnement de marché s'améliore progressivement et favorise l'application de taux négatifs mieux adaptés au marché des capitaux, soutenant ainsi la marge d'intérêts de PostFinance.

Les risques de marché auxquels PostFinance s'expose ne revêtent qu'une importance secondaire, même si par exemple une volatilité accrue des marchés pourrait avoir des effets – limités – sur son résultat. Les risques de marché sont mesurés et évalués en permanence. La situation de PostFinance en matière de liquidité reste très stable à un niveau élevé. Sur le fond, les risques les plus importants que court PostFinance résultent de la persistance à long terme de l'environnement de marché actuel, avec ses taux d'intérêt négatifs, ainsi que de défaillances inattendues dans son portefeuille de placements de première qualité. D'autres défis peuvent naître de l'application de nouvelles prescriptions réglementaires, auxquelles PostFinance serait particulièrement exposée en raison de la flexibilité limitée par la loi de son modèle économique. Elle serait en revanche moins concernée par une volatilité accrue des marchés, du fait de l'importance de son portefeuille à revenus fixes.

Volume des opérations clients

Le régime d'exception instauré par la FINMA visant à assouplir le calcul du ratio d'endettement a pris fin le 31 décembre 2020. Les opérations repo en cours avaient donc été réduites pour cette date. Durant l'exercice 2021, le total du bilan a augmenté d'environ 4,5 milliards de francs, ce qui s'explique principalement par la progression des activités sur le marché monétaire interbancaire.

Le patrimoine des clients a diminué de 13 milliards de francs. En raison du taux d'intérêt négatif appliqué par la BNS sur les avoirs à vue, il a fallu maintenir la commission grevant les avoirs dépassant le montant exonéré. Ses opérations d'intérêts étant toujours sous forte pression, PostFinance a même été contrainte de répercuter plus largement encore les intérêts négatifs du marché sur sa clientèle.

La commission grevant les avoirs de la clientèle individuelle qui dépassent une limite d'exemption donnée a été maintenue, ce qui a entraîné une diminution des avoirs à vue des clients Corporate.

Au second semestre 2021, la commission sur avoirs a en outre dû être étendue aux avoirs des clients privés dépassant 100 000 francs. Ces mesures ont entraîné, comme on s'y attendait, une sortie de fonds des clients ou leur transfert dans des fonds de placement ou des placements en titres. La thématique des placements revêt une importance stratégique pour PostFinance, qui entend accroître la notoriété de ses produits dans ce domaine et mène à cet effet des campagnes de promotion couronnées de succès. Outre l'e-trading, PostFinance propose désormais l'e-gestion de patrimoine, le conseil en placement Plus, le conseil en fonds Base ainsi que les fonds self-service. Les clients peuvent en outre choisir l'intensité du suivi assuré par PostFinance, en fonction de leurs besoins.

PostFinance propose des opérations de commissions – à savoir les fonds, l'e-trading et les assurances-vie – en coopération avec des partenaires. Fin 2021, le patrimoine des clients dans les produits de placement s'élevait à environ 18,2 milliards de francs, ce qui représente une augmentation de 26% par rapport à l'exercice précédent. À la progression du patrimoine investi dans l'e-trading s'ajoute le succès rencontré par les quatre solutions de placement numériques de PostFinance, notamment les fonds self-service. Enfin, les placements durables sont de plus en plus demandés.

Chez les clients commerciaux, PostFinance a supprimé ses offres de comptes d'épargne et d'e-comptes d'épargne, car la situation actuelle en matière de taux d'intérêt ne permet pas de rémunérer les fonds déposés sur de tels comptes. Cela a entraîné la fermeture d'environ 40 000 comptes ainsi qu'un transfert de fonds des clients vers des comptes destinés aux opérations de paiement. Chez les clients privés, l'adoption des nouveaux paquets bancaires s'est traduite par une consolidation du portefeuille des clients ayant PostFinance comme relation bancaire principale, par la fermeture de comptes inactifs et, parfois, par la résiliation de la relation client.

Durant l'exercice sous revue, PostFinance a exécuté 1 265 millions de transactions de paiement, ce qui représente une augmentation de 6,2% par rapport à l'exercice précédent. Ses clients ont effectué des transactions pour un montant total dépassant largement 1 900 milliards de francs. Ces chiffres témoignent clairement de l'importance de PostFinance sur le marché suisse des services financiers.

En 2021 également, la crise du coronavirus a entraîné une chute du chiffre d'affaires généré par les transactions effectuées aux guichets des filiales de la Poste ou aux distributeurs automatiques de billets. De plus, dans les opérations de négoce, les possibilités limitées de voyager de la clientèle se sont de nouveau traduites par un recul substantiel des gains de change résultant des retraits d'espèces en monnaies étrangères et de l'utilisation de cartes de crédit. Quant aux versements effectués dans les filiales de la Poste, ils ont encore diminué en raison de la substitution des opérations électroniques aux moyens de paiement traditionnels. En revanche, les transactions sur e-finance se sont inscrites à la hausse, de même que les transactions EFT/POS dans les commerces, les transactions e-payment dans le commerce numérique et les transactions TWINT.

Jalons 2021

Responsabilité d'entreprise

Désormais pleinement intégrée à la stratégie de PostFinance, la responsabilité d'entreprise est opérationnelle depuis 2021. PostFinance ne se contente pas de respecter les normes légales, mais va bien plus loin. «Nous voulons assumer nos responsabilités en étant audacieux, engagés et visionnaires. C'est seulement ainsi que le banking devient agréable et a du sens», a déclaré Hansruedi Köng, CEO de PostFinance. «Notre mission dans ce domaine est aussi importante que les opportunités qu'elle nous offre: être un prestataire de services financiers encore plus innovant et encore plus diversifié.»

PostFinance a défini cinq objectifs de performance concrets et mesurables: soutenir l'engagement proactif de ses collaborateurs en matière de responsabilité d'entreprise; réduire progressivement son empreinte carbone et, en tant que société du groupe Poste, atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2040, aussi bien pour ses propres émissions de CO₂ que pour les émissions indirectes; mettre à disposition une offre de marché durable en matière de placement et de prévoyance; innover en se focalisant sur des solutions relevant de la «finance durable»; enfin, promouvoir la diversité en étant particulièrement attentive à l'égalité des genres.

Un rapport sur les risques financiers liés au climat a en outre été établi et publié pour la première fois. Portant sur l'exercice 2021, il s'inscrit dans le cadre des efforts accomplis par PostFinance en faveur d'une plus grande transparence dans ce domaine.

Innovation

L'inauguration de la nouvelle période stratégique s'est accompagnée de changements concernant le PFLab, le laboratoire d'innovation de PostFinance. Depuis le milieu de 2021, les équipes d'innovation et de venturing et les initiatives de PostFinance en la matière se présentent sous la nouvelle étiquette de «VNTR | Innovation & Venturing» (VNTR: prononcer «venture»). Pendant que PostFinance se concentre sur ses activités de base (exploitation quotidienne), sur la transformation numérique et sur la mise en œuvre de sa stratégie, VNTR s'occupe d'innovation, de thématiques d'avenir ainsi que de technologies et de modèles d'affaires qui ne sont pas encore appliqués par PostFinance. Sa mission consiste, d'une part, à valider des projets d'innovations en les testant directement sur le marché et, d'autre part, à investir dans des start-up (corporate venturing). Cela permet non seulement de saisir des opportunités et d'identifier des potentiels passés inaperçus, mais également d'acquérir des connaissances et des compétences qui pourront être utiles à l'avenir.

Afin d'être à même d'identifier systématiquement les nouveaux champs et projets d'innovations, on a davantage professionnalisé le processus prospectif, autrement dit le processus d'exploration systématique de l'avenir, et on a également adopté le logiciel de gestion de l'innovation ITONICS.

Durant l'exercice sous revue, VNTR a également développé, sur la base des expériences faites en matière d'innovation, un «Successbook» et un «Failbook». Ces deux recueils donnent un aperçu, le premier, des innovations qui ont eu du succès et, le second, de celles qui ont fait long feu à un stade précoce. Enrichis par un important savoir-faire et une grande expertise en matière d'innovation, ainsi que par des galeries d'images et des illustrations originales, ils peuvent également servir de manuels sur l'innovation dans un contexte de formation.

CredRep, un nouveau service complet qui permet aux particuliers d'obtenir des extraits du registre des poursuites ou, à titre d'alternative, des certificats CreditTrust signés numériquement a été lancé début 2021. Les portails immobiliers ou de crédit, de même que les éditeurs de logiciels, peuvent intégrer cette offre dans leurs produits en toute simplicité. CredRep est issu d'une étroite collaboration entre tilbago, une participation de PostFinance active dans le domaine de l'innovation, et VNTR | Innovation & Venturing. Grâce à CredRep, les clients peuvent désormais commander des extraits du registre des poursuites aux guichets de la Poste non seulement sous forme papier, mais également sous forme entièrement numérique. De plus, outre qu'elle met cette solution à disposition dans le cadre du recrutement de son personnel, PostFinance l'a intégrée à la page d'accueil de Valuu et l'a mise en lien dans les documents de son processus de demande de crédit hypothécaire.

miira, une app permettant de contrôler sa situation en matière de prévoyance vieillesse et de couverture d'assurance, a continué d'être développée. Elle est toujours gérée dans le cadre de Valuu, la plateforme d'intermédiation de crédits hypothécaires.

L'écosystème cardossier, qui a pour but de représenter le cycle de vie d'un véhicule en s'appuyant sur la technologie blockchain, a été complété par le cas d'application «Enregistrement de nouveaux véhicules». VNTR a en outre examiné les possibilités de paiement et leur première mise en œuvre dans cet écosystème.

Au vu des résultats positifs d'une étude de faisabilité, une fonctionnalité permettant aux entreprises de proposer une procédure d'identification rapide à leurs clients a été développée. À la suite d'un premier déploiement, les clients de PostFinance intéressés peuvent bénéficier, moyennant leur consentement, d'un accès simplifié à Yuh, l'app de banque numérique mobile.

Le projet d'innovation Green Coin / Swiss Climate Challenge a pu être développé et testé dans un cadre élargi. Ce projet combine deux des principaux moteurs de l'innovation à notre époque: la numérisation et le changement climatique. Il a pour but de créer un écosystème vert destiné aux entreprises qui encouragent leurs collaborateurs et leurs clients à adopter un mode de vie plus durable, aux marques qui veulent toucher un public respectueux de l'environnement ainsi qu'à la société en général, qui se doit d'atteindre ses objectifs de développement durable. Avec le Green Coin, PostFinance a émis la première cryptomonnaie dédiée à ce but et servant de mécanisme d'incitation à un comportement durable. Durant la phase de test, les Green Coins gagnés par les utilisateurs – environ 2000 collaborateurs de PostFinance, de la Poste et de Swisscom – ne pouvaient être dépensés que pour acheter des produits durables ou faire des dons sur la place de marché intégrée de l'application Swiss Climate Challenge.

Parmi tous les champs d'innovation explorés en 2021, on a repéré en particulier celui des actifs numériques (digital assets). Les études de faisabilité et les clarifications visant à examiner les offres qu'il serait possible de lancer dans ce domaine ont donc été intensifiées.

Développement de produits et de services

Indépendamment des décisions politiques à venir, PostFinance poursuit sa transformation, avec pour objectif de devenir la principale banque numérique du pays. Environ 1,9 million de clients disposent d'un accès à e-finance et 800 000 utilisent activement la PostFinance App. PostFinance se positionne ainsi comme le partenaire idéal pour tous ceux qui privilégient la simplicité et l'autonomie dans la gestion quotidienne de leur argent.

Yuh, l'app de banque numérique mobile lancée conjointement par PostFinance et Swissquote

Il y a du nouveau sur le marché suisse de la banque mobile: PostFinance et Swissquote ont lancé leur app commune de banque numérique mobile, baptisée Yuh. Depuis mai 2021, Yuh est à disposition dans l'App Store d'Apple et le Google Play Store. La nouvelle coentreprise a pour objectif d'explorer systématiquement de nouvelles voies dans le domaine de la banque mobile. Yuh est une app pour smartphone qui permet à ses utilisateurs de gérer leur argent en toute liberté, selon leurs souhaits, grâce à une solution conçue par des partenaires réputés et dignes de confiance. Derrière Yuh, on

trouve en effet PostFinance et Swissquote, deux prestataires de services financiers en ligne de premier plan, forts d'une longue expérience sur le marché suisse, qui ont développé leur solution commune à partir de zéro. Yuh est révolutionnaire par son approche «3 en 1»: elle fait du smartphone un outil permettant à la fois de payer, d'épargner pour des projets, des objectifs ou des envies ainsi que d'investir de gros ou de petits montants. Et cela dans plus de 100 actions parmi les plus populaires au monde, dans des fonds indiciaires, dans des secteurs en vogue ou encore dans des cryptomonnaies soigneusement sélectionnées.

Activités de plateformes: Valuu a étendu ses possibilités de comparaison transparente aux crédits privés

Avec son modèle économique de plateforme Valuu, PostFinance a élargi son offre de marché. Lorsqu'elle a été lancée en 2019, Valuu était la première plateforme de comparaison et d'intermédiation d'hypothèques basée sur le modèle B2C, autrement dit mettant directement en relation les bailleurs de fonds et les preneurs d'hypothèque. Valuu permet à ces derniers de comparer un grand nombre d'hypothèques et d'en souscrire une de manière entièrement numérique, en ceci qu'elle associe preneurs et bailleurs au moyen d'un algorithme de correspondance. Quiconque cherche un crédit hypothécaire a ainsi la garantie de conclure l'hypothèque non seulement la plus avantageuse, mais aussi la meilleure et la plus appropriée pour lui. Il suffit de quelques étapes simples pour recevoir les premières offres personnalisées dans l'app ou sur la plateforme web Valuu. Le parcours client aboutit à la conclusion ferme de l'hypothèque par voie exclusivement numérique ou, au besoin, selon une approche hybride avec conseil gratuit. En 2021, le montant total des hypothèques conclues sur Valuu a atteint 364 millions de francs. Valuu compte aujourd'hui quelque 18 500 utilisateurs enregistrés et collabore avec 31 bailleurs de fonds, qui représentent plus de 100 banques, assurances et caisses de pensions suisses de renom. De plus, Valuu n'opère pas uniquement selon son modèle d'affaires principal B2C, mais s'attache également à établir sur le marché et à étendre un modèle d'affaires B2B2C, baptisé Valuu Pro. Destinée aux intermédiaires en prêts hypothécaires, la plateforme Valuu Pro compte actuellement 25 partenaires actifs. Valuu Pro est un logiciel sous forme de service (software as a service, SaaS) qui permet à tout conseiller ou prestataire (intermédiaire) de procurer efficacement une hypothèque au client final (preneur de crédit), sur la plateforme. Valuu teste actuellement de nouvelles pistes de développement le long de différents axes. Elle a par exemple étendu sa gamme de produits sur le marché partiel du financement en y ajoutant la comparaison des crédits privés de six gros bailleurs.

Regroupement des comptes et des services de PostFinance dans les nouveaux paquets bancaires Smart et SmartPlus

Avec ses nouveaux paquets bancaires, PostFinance propose aux clients privés tout ce dont ils ont besoin pour bien gérer leur argent au quotidien. Ils peuvent en outre économiser des frais en renonçant à recevoir les extraits de compte, les boucllements d'intérêts ou les décomptes de carte de crédit sous forme papier ou en disposant d'un patrimoine investi d'au moins 25 000 francs, d'une hypothèque ou d'une assurance-vie chez PostFinance. Sont considérés comme patrimoine investi les fonds de placement, y compris les fonds de prévoyance, ainsi que les avoirs en dépôt dans l'e-trading (hors liquidités). PostFinance a attribué l'un des nouveaux paquets bancaires à tous les clients privés sur la base de leur profil d'utilisateur antérieur. Chaque client a reçu un courrier, ainsi qu'une communication dans e-finance, l'informant sur les nouveaux paquets bancaires et sur leur mode d'attribution. Pour les enfants, les adolescents et les jeunes en formation, PostFinance propose trois paquets bancaires gratuits et attrayants: SmartKids, SmartYoung et SmartStudents.

Importance de la facturation électronique soulignée par la reprise des clients de Paynet par PostFinance

PostFinance est leader du marché du trafic des paiements en Suisse. Elle souhaite consolider cette position et devenir leader national du secteur des paiements à l'horizon 2030. Se profilant comme le partenaire de confiance des commerçants et des émetteurs de factures suisses pour les solutions de paiement et d'encaissement, elle met à leur disposition un modèle aux prix attrayants, conçu spécifiquement pour les besoins suisses, ainsi que des services adaptés. Ses services de facturation électronique ont en outre permis, au fil des ans, de tisser un véritable réseau relationnel dans l'environnement B2B. Ce réseau relie les clients de PostFinance à un grand nombre de leurs propres clients et fournisseurs et favorise la numérisation de la facturation aussi bien dans les PME que dans

les grandes entreprises suisses. C'est notamment en raison de cette évolution positive que PostFinance a décidé de racheter l'activité de facturation électronique de Paynet. Avec la reprise des clients de Paynet, PostFinance souligne l'importance de la facturation électronique non seulement comme l'un de ses principaux secteurs d'activité stratégiques dans le domaine du trafic des paiements, mais également pour le rôle central que ce service joue – selon PostFinance – dans la performance de ses clients.

Plan d'aide du Conseil fédéral: PostFinance autorisée à octroyer des crédits jusqu'à 500 000 francs

Les mesures prises par les autorités pour contrer la propagation du coronavirus ont de lourdes conséquences économiques. L'une d'entre elles est qu'un grand nombre d'entreprises disposent de moins en moins de liquidités pour couvrir leurs frais courants. En 2020, le Conseil fédéral avait donc arrêté un train de mesures visant à atténuer l'impact économique de la lutte contre la propagation du coronavirus sur ces entreprises. L'objectif était entre autres que les entreprises concernées puissent accéder rapidement et simplement à des crédits correspondant à 10% de leur chiffre d'affaires ou 20 millions de francs au plus. Les crédits jusqu'à 500 000 francs ont été versés immédiatement par les banques, sur la base d'une procédure de demande de crédit simplifiée et standardisée, et sont intégralement couverts par la garantie de la Confédération. PostFinance était intervenue avec succès auprès du Conseil fédéral pour être autorisée à participer à ce train de mesures, malgré l'interdiction d'octroyer des crédits, et apporter ainsi sa contribution au bien commun. Au 31 décembre 2021, 15 000 contrats de crédit assortis de limites totalisant environ 700 millions de francs étaient en cours. À cette même date, les crédits étaient utilisés à hauteur d'environ 53% de leur montant total.

Corporate Venturing

Depuis 2016, PostFinance prend des participations dans des start-up. Fin 2021, son portefeuille comptait quatorze participations dans de jeunes entreprises innovantes. L'un des objectifs du Corporate Venturing est de créer des opportunités de développement de l'offre de produits et de services de PostFinance. Citons pour exemple la collaboration avec TONI Digital Insurance Solutions AG. Grâce à sa participation dans cette entreprise innovante et à sa coopération avec elle, PostFinance garantit la viabilité de l'offre d'assurances en marque blanche, avec pour produit moteur la PostFinance Assurance auto. À cette assurance auto se sont entre-temps ajoutés d'autres produits d'assurance, comme l'assurance moto, l'assurance de voyages et l'assurance de protection juridique. Cette coopération permet à PostFinance d'améliorer l'expérience client en lien avec son offre d'assurances, tandis que grâce à sa participation, elle prendra part au succès à long terme de l'offre d'assurances en marque blanche de TONI Digital Insurance Solutions AG.

L'écosystème créé autour de TWINT se développe de manière réjouissante, du point de vue aussi bien de la coopération avec cette entreprise que de la participation détenue dans cette dernière. Lors du lancement de sa place de marché TWINT+ en 2020, TWINT s'était appuyée sur son partenariat stratégique avec RaiseNow, qui propose des solutions de collecte de dons. Durant l'exercice sous revue, l'écosystème TWINT s'est en outre enrichi d'un service de retrait d'espèces, à la faveur d'une collaboration établie avec la start-up Sonect. En tant que fondatrice et actionnaire de TWINT, PostFinance détient une participation aussi bien dans RaiseNow que dans Sonect. Au-delà de l'amélioration de l'expérience client qu'elle propose, PostFinance profite aussi financièrement de ces partenariats et des effets de réseau qui en découlent.

Perspectives

La situation tendue persistant sur les marchés financiers et des capitaux nationaux et internationaux, avec des taux d'intérêt en partie négatifs, continue de mettre PostFinance face à des défis majeurs. En raison de l'environnement de placement actuel, les importantes liquidités à disposition ne peuvent pas être investies sur le marché des capitaux de manière rentable. L'intérêt négatif que la Banque nationale suisse (BNS) applique sur ses comptes de virement est partiellement répercuté sur les gros clients ainsi que sur les clients privés dont le patrimoine dépasse 100 000 francs. De plus, la pression à la hausse sur le franc suisse devrait persister, malgré les interventions de la BNS. Il ne faut donc pas compter pour l'heure sur un relèvement du taux directeur en francs suisses.

PostFinance opère dans un environnement économique et réglementaire difficile. Les taux d'intérêt très bas, voire négatifs, depuis des années érodent sa marge d'intérêts et le désavantage concurrentiel résultant du fait qu'il lui est interdit d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte s'accroît.

La pandémie de COVID-19 continue de peser lourdement sur l'économie. Dans la situation actuelle, les perspectives d'inflation sont toujours entourées d'une grande incertitude. Depuis octobre 2021, le nombre de contaminations a enregistré une rapide augmentation dans le monde entier, si bien que de nouvelles mesures d'endiguement ont été prises. Les perspectives conjoncturelles se sont alors à nouveau assombries. L'évolution de la situation dépendra principalement du succès des stratégies d'endiguement du virus mises en œuvre en Suisse et à l'étranger. Dans ce contexte, même si les mesures de politique monétaire et budgétaire prises dans le monde entier constituent un important soutien à la reprise, il est probable que la sous-utilisation des capacités de production mondiales persiste encore longtemps et que l'inflation reste modérée dans la plupart des pays.

La crise du coronavirus impacte également lourdement le comportement des clients pour ce qui est de la manipulation d'espèces ainsi que de l'utilisation de services financiers lors de voyages et d'achats en ligne. Une reprise partielle dans ces deux domaines dépend de l'évolution de la pandémie.

PostFinance combine la PostFinance Card et la Debit Mastercard®

Au cours du premier semestre 2022, PostFinance combinera sa PostFinance Card pour la clientèle privée et commerciale avec la Debit Mastercard. La carte sera ainsi acceptée dans un nombre encore plus élevé de points de vente, en Suisse comme à l'étranger. Cette combinaison avec la Debit Mastercard n'entraînera pas d'augmentation de prix pour les titulaires de carte. PostFinance entend continuer de miser sur la PostFinance Card, qui conservera sa place de premier plan à côté des systèmes internationaux. En Suisse, les paiements tendent à être effectués, si possible, avec la PostFinance Card. Pour les commerçants, le tarif appliqué au traitement des transactions par PostFinance Card restera attractif. De plus, PostFinance continuera à ne pas percevoir de commission d'interchange ni de frais de système et laissera inchangés les prix des transactions (EFT/POS et e-payment acquiring). Elle n'a cependant aucune influence sur les frais de traitement des transactions par Debit Mastercard. PostFinance s'emploie à continuellement augmenter l'attrait de la PostFinance Card grâce à des services complémentaires profitant aussi bien aux commerçants qu'aux titulaires de carte.

Le Conseil fédéral vise la privatisation de PostFinance

Compte tenu des avis majoritairement négatifs exprimés en 2020 lors de la procédure de consultation relative à la révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste, le Conseil fédéral s'est prononcé, dans une décision de principe datée du 20 janvier 2021, en faveur d'une privatisation de PostFinance. Après élaboration du texte de loi et du message, le projet a été soumis aux Chambres fédérales le 30 juin 2021. Il prévoit d'autoriser PostFinance à octroyer des crédits et des hypothèques de manière indépendante. Cette entrée de PostFinance sur le marché des crédits et des hypothèques devra s'accompagner d'une cession de la majorité de contrôle de la Poste (et donc indirectement de la Confédération) sur l'entreprise. Il est en outre prévu d'autoriser la Confédération à fournir au groupe Poste une garantie de capitalisation au montant et à la durée limités, destinée à combler le découvert actuel des fonds propres d'urgence de PostFinance.

Les travaux de la commission préparatoire du Conseil des États sont en cours. En parallèle, le Conseil fédéral a institué une commission d'experts «Service universel postal», dirigée par l'ancienne conseillère aux États Christine Egerszegi. Cette commission d'experts est chargée de soumettre des propositions concrètes pour le développement du service universel en matière de services postaux et de services de paiement. Son rapport est attendu pour fin février 2022.

Comptes annuels statutaires

PostFinance publie des comptes annuels conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques, ordonnance de la FINMA sur les comptes et circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques»).

Les comptes statutaires 2021 présentent un bénéfice après impôts de 223 millions de francs.

Le total du bilan se chiffre à 122 milliards de francs.

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon Comptabilité banques

En millions de CHF	Note	31.12.2020	31.12.2021
Actifs			
Liquidités		38 308	45 991
Créances sur les banques		3 655	3 473
Créances résultant d'opérations de financement de titres	6	–	–
Créances sur les clients	7	12 527	11 817
Créances hypothécaires	7	0	0
Opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	8	232	451
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Immobilisations financières	9	60 477	58 179
Comptes de régularisation		315	301
Participations	10, 11	106	129
Immobilisations corporelles	12	1 121	1 084
Valeurs immatérielles	13	–	7
Autres actifs	14	448	235
Total des actifs		117 189	121 667
Total des créances subordonnées		12	11
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–
Passifs			
Engagements envers les banques		1 026	814
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	6	22	19 593
Engagements résultant des dépôts des clients		109 340	94 624
Engagements résultant d'opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8	330	105
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Obligations de caisse		12	8
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	–
Comptes de régularisation		108	93
Autres passifs	14	71	63
Provisions	17	51	43
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	18	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital		4 682	4 553
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 682	4 553
Réserve légale issue du bénéfice		–	–
Réserves facultatives issues du bénéfice		–	–
Bénéfice/Perte reporté(e)		–582	–452
Bénéfice/Perte		129	223
Total des passifs		117 189	121 667
Total des engagements subordonnés		203	203
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		203	203

PostFinance SA | Opérations hors bilan

En millions de CHF	Note	31.12.2020	31.12.2021
Engagements conditionnels	26	75	86
Engagements irrévocables		1 109	990
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		–	–
Crédits d'engagement		–	–

Compte de résultat

PostFinance SA | Compte de résultat selon
Comptabilité banques

En millions de CHF	Note	2020	2021
Produits des intérêts et des escomptes	27	126	114
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		276	221
Charges d'intérêts	27	150	217
Résultat brut des opérations d'intérêts		552	552
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		–29	12
Résultat net des opérations d'intérêts		523	564
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		79	96
Produits des commissions sur les opérations de crédit		21	21
Produits des commissions sur les autres prestations de services		615	645
Charges de commissions		–371	–364
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services		344	398
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	26	189	212
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		3	8
Produits des participations		3	5
Résultat des immeubles		72	65
Autres produits ordinaires		58	59
Autres charges ordinaires		–	–
Autres résultats ordinaires		136	137
Produits d'exploitation		1 192	1 311
Charges de personnel	28	–433	–468
Autres charges d'exploitation	29	–536	–524
Charges d'exploitation		–969	–992
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–81	–86
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		–10	–10
Résultat opérationnel		132	223
Produits extraordinaires	32	1	4
Charges extraordinaires		–	–
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Impôts	33	–4	–4
Bénéfice		129	223

Répartition du résultat

PostFinance SA | Bénéfice/Perte au bilan

En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021
Bénéfice de l'exercice	129	223
Perte reportée	-581	-452
Total de la perte au bilan	-452	-229

Lors de sa séance du 25 février 2022, le Conseil d'administration de PostFinance SA a décidé de proposer à l'Assemblée générale qui se tiendra le 25 avril 2022 de répartir le résultat comme suit: compensation du bénéfice conforme à «Comptabilité – banques» de 222 768 801.98 francs avec la perte reportée et report à nouveau, y compris la distribution du même montant à partir des réserves issues du capital.

PostFinance SA | Répartition du résultat

En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021
Distribution de dividendes	-	-
Perte reportée à nouveau	-452	-229
Total de la perte au bilan	-452	-229

PostFinance SA | Autres distributions

En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021
Distributions à partir de la réserve issue du capital	-129	-223
Total distributions à partir de la réserve issue du capital	-129	-223

Tableau des flux de trésorerie

PostFinance SA | Tableau des flux de trésorerie selon Comptabilité banques

En millions de CHF

	Sources 2020	Emplois 2020	Sources 2021	Emplois 2021
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice de l'exercice	129	–	223	–
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	81	–	82	–
Provisions et autres correctifs de valeur	17	–	–	8
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	29	–	–	12
Comptes de régularisation actifs	68	–	14	–
Comptes de régularisation passifs	4	–	–	16
Autres postes	–	–	–	–
Dividende de l'exercice précédent	–	–	–	–
Solde	328		283	
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital-actions	–	–	–	–
Ecritures par les réserves	–	–	–	129
Solde	–			129
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	0	6	1	24
Immeubles	–	23	7	37
Autres immobilisations corporelles	0	9	–	12
Valeurs immatérielles	–	–	–	8
Solde		38		73
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers les banques	336	–	–	19
Engagements résultant des dépôts des clients	–	–	–	1
Obligations de caisse	–	59	–	5
Autres engagements	–	15	–	8
Créances sur les banques	190	–	34	–
Créances sur les clients	–	–	167	–
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Immobilisations financières	–	92	2 308	–
Autres créances	–	28	213	–
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	–	634	–	192
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	9 103	19 571	–
Engagements résultant des dépôts des clients	950	–	–	14 715
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	10	–	225
Créances sur les banques	45	–	148	–
Créances résultant d'opérations de financement de titres	22	–	–	–
Créances sur les clients	–	461	545	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	69	–	219
Immobilisations financières	–	–	–	–
Solde		8 928	7 602	
Etat des liquidités				
Liquidités	8 638	–	–	7 683
Solde	8 638			7 683
Total	8 966	8 966	7 885	7 885

État des capitaux propres

PostFinance SA | Présentation de l'état des capitaux propres

En millions de CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2021	2 000	4 682	–	–	–452	–	6 230
Dividendes et autres distributions	–	– 129	–	–	–	–	– 129
Bénéfice	–	–	–	–	–	223	223
Capitaux propres au 31.12.2021	2 000	4 553	–	–	–452	223	6 324

Annexe

1 | Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)
 Forme juridique: société anonyme (SA)
 Siège: Berne (Suisse)

2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Conformément au principe de l'image fidèle, les comptes individuels statutaires donnent une image correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, maisons de titres, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication, mais les calculs sont effectués sur la base des chiffres non arrondis. Il peut donc en résulter de légères différences.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence	31.12.2020	31.12.2021
EUR	1,0841	1,0347
USD	0,8820	0,9144
GBP	1,2026	1,2348
JPY	0,0086	0,0079

Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations de même nature effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.

Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion/date de règlement

Les opérations sur titres sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les opérations de change et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations de change sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres. Les immobilisations financières obtenues à titre de sûreté pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts issus d'opérations de prise en pension sont régularisés par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et des prestations de services.

Créances sur les clients et créances hypothécaires

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les éventuels agios et disagio des créances sur les clients sont régularisés sur la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les régulariser. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

Opérations de négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à la valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à la valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à la valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de la juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument de base sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures du cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de

remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à la juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method), sous déduction des correctifs de valeur pour pertes attendues. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Si des immobilisations financières que PostFinance avait l'intention de conserver jusqu'à leur échéance sont vendues ou remboursées avant l'échéance, la part du bénéfice ou de la perte relevant de la composante du taux d'intérêt est régularisée sur la durée résiduelle. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan.

Calcul des correctifs de valeur

Les correctifs de valeur sont déterminés selon la méthode des pertes attendues, conformément à IFRS 9. Aux fins du calcul des correctifs de valeur, les titres de créance, les créances résultant d'opérations de financement de titres ainsi que les créances sur les clients et sur les banques sont classés dans un des trois niveaux prévus à cet effet, compte tenu de la variation du risque de crédit observée depuis leur entrée. Selon le niveau, le correctif de valeur correspond à la perte attendue sur l'année à venir (niveau 1) ou à la perte attendue sur la durée résiduelle de l'instrument (niveaux 2 et 3). La perte attendue sur l'année à venir dépend de l'exposition de la position au risque de défaillance, de la probabilité de défaillance de l'instrument liée à la conjoncture durant l'année concernée et du taux de perte attendu en cas de défaillance. La perte attendue sur la durée résiduelle dépend de la probabilité de défaillance liée à la conjoncture pendant la durée résiduelle de la position, de l'actuelle et future exposition de la position au risque de défaillance et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Au moment de son acquisition, un instrument financier de qualité est classé au niveau 1. Si le risque de crédit augmente ensuite de manière significative par rapport à la comptabilisation initiale, l'instrument est déclassé au niveau 2. Il y a augmentation significative du risque de crédit lorsque la notation courante d'une position tombe au-dessous d'un seuil défini, fixé en fonction de la notation initiale de la position. En raison de l'évolution exponentielle de la probabilité de défaillance, meilleure est la notation d'un instrument au moment de son acquisition, plus la variation relative de la probabilité de défaillance doit être importante. Les notations attribuées correspondent à celles des agences de notation reconnues. En l'absence de telles notations, on a recours aux notations d'agences non reconnues (p. ex. des banques qualifiées). Un retard de paiement de plus de 30 jours est également un critère justifiant un déclassement au niveau 2. De plus, un organe dédié à cette tâche est chargé d'évaluer si certaines positions placées sous observation spéciale ont subi une augmentation significative du risque de crédit, qui nécessite de les déclasser au niveau 2. Sont concernées les positions présentant une notation «non-investment grade» ou dont le spread dépasse une valeur définie, ainsi que les positions «Lower Tier 2» ou celles sans notation externe. En présence d'un cas de défaillance à la date de clôture du bilan, la position est déclassée au niveau 3. Il y a cas de défaillance lorsque PostFinance juge très probable que le débiteur ne puisse pas tenir tout ou partie de ses engagements comme convenu, qu'une notation de défaillance (D-Rating) est émise ou que l'exécution de l'engagement de la contrepartie est en souffrance depuis plus de 90 jours. Si une position a été déclassée au niveau 2 ou 3, elle peut revenir respectivement au niveau 1 ou 2 dès qu'elle remplit de nouveau les critères propres au niveau concerné.

Le correctif de valeur d'un instrument financier est calculé à l'aide des paramètres suivants: la probabilité de défaillance, le taux de perte de crédit et l'engagement de crédit au moment de la défaillance.

Étant donné qu'elle n'a jamais enregistré de défaillances d'emprunts et qu'elle investit principalement dans des emprunts à solvabilité élevée, PostFinance ne dispose pas de séries temporelles internes relatives aux défaillances sur la base desquelles estimer les probabilités de défaillance. C'est pourquoi ces dernières sont établies à partir de matrices de migration provenant de sources externes. Elles sont en outre adaptées périodiquement en fonction des prévisions conjoncturelles. La situation conjoncturelle étant considérée comme défavorable, les probabilités de défaillance prises en compte pour l'exercice sous revue correspondent aux probabilités de défaillance dans une situation de crise. Les paramètres de modélisation servant à déterminer le taux de perte de crédit sont tirés de différentes sources externes pour les divers types de produits et appréciés par des experts. Au besoin, un comité dédié à cette tâche peut moduler le taux de perte de crédit de positions concrètes. Enfin, l'engagement de crédit au moment de la défaillance correspond en règle générale au coût amorti ou à une projection du coût amorti, plus les intérêts dus.

Les correctifs de valeur sur les créances résultant de comptes privés et de comptes commerciaux et sur leurs limites sont calculés sur une base collective. Les portefeuilles utilisés ont été constitués compte tenu des caractéristiques appliquées dans la gestion de produits. À leur entrée, les créances sont classées au niveau 1. Le déclassement au niveau 2 ou 3 intervient lorsque la durée maximale du retard de paiement définie pour le niveau courant est atteinte. Le taux de défaillance servant à calculer la perte attendue est déterminé sur la base de données historiques relatives aux déclassements aux niveaux 2 et 3. À la date de clôture du bilan, la probabilité de défaillance calculée est vérifiée quant à la nécessité de l'adapter, compte tenu d'informations courantes et prospectives. Pour les créances sur les banques, les correctifs de valeur sont calculés sur la base du risque de défaillance des emprunts en cours et de leur notation de crédit.

Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des amortissements nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation individuelle. Le calcul de la valeur de marché des participations, qui doit être vérifiée au moins une fois par année, se fait sur la base de cotations boursières et de modèles d'évaluation, comme la méthode des cash-flows actualisés, ou selon l'approche du capital-risque.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- logiciels: 3 à 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

Valeurs immatérielles

Les immobilisations incorporelles acquises sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Elles sont amorties linéairement sur une durée d'utilité estimée à dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une

part des immobilisations incorporelles, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sont régularisés en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts des clients

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et des participants qualifiés ainsi que les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat. Des provisions pour pertes attendues sont constituées pour les opérations hors bilan. Elles sont déterminées à l'aide de la méthode des pertes attendues, par analogie avec les correctifs de valeur.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan.

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance SA se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaborateurs de PostFinance sont assurés auprès de la Fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de cotisations de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste. Un futur avantage économique est déterminé sur la base des comptes annuels audités les plus récents de la Fondation Caisse de pensions Poste et porté à l'actif.

Impôts

Les impôts sur le revenu sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les régularisations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation par rapport à l'exercice précédent

En raison du remplacement du LIBOR par des taux d'intérêt de référence alternatifs, PostFinance a vérifié tous les contrats, systèmes et modèles concernés. Les travaux d'adaptation de ces contrats, systèmes et modèles ainsi que la transition vers les taux de référence alternatifs sont terminés, sauf en ce qui concerne les swaps de taux d'intérêt. Compte tenu de ses engagements actuels et de son modèle économique, PostFinance est moins concernée que d'autres établissements financiers par le remplacement du LIBOR. Pour les swaps de taux d'intérêt, PostFinance applique les normes de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA). Chez PostFinance, l'effet attendu de la transition des intérêts des swaps de taux d'intérêt qui ne sont pas encore passés du LIBOR aux taux de référence alternatifs est inférieur à 1 million de francs.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

Le marché des obligations en francs suisses ne suffit pas à couvrir les besoins de placement de PostFinance, raison pour laquelle celle-ci investit également dans des obligations en monnaies étrangères. Le risque de change est couvert selon deux méthodes. Une partie des obligations en monnaies étrangères refinancées en francs suisses sont couvertes au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (cross currency interest rate swaps, CCIRS). Cette approche de la couverture a pour avantage que le montant de tous les flux de paiements futurs (coupons, remboursement de la valeur nominale) sont connus en francs suisses dès la conclusion de l'opération. On renonce toutefois ainsi aux avantages de la diversification qui peuvent résulter des différences de montants et d'évolution des spreads de taux d'intérêt dans les courbes de taux des différentes monnaies étrangères. Pour profiter de ce potentiel de diversification ainsi que pour s'ouvrir également des marchés des obligations sur lesquels les CCIRS ne sont disponibles qu'avec une forte décote pour illiquidité, les risques de change d'une autre partie des obligations en monnaies étrangères sont couverts par superposition de devises (currency overlay) sur la base d'opérations de change à court terme (FX forwards) roulantes.

La couverture du risque de change des autres instruments financiers est aussi assurée par des opérations de change à terme roulantes.

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la durée d'actifs. Les obligations à durée longue (brève) sont transformées en obligations à durée brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

PostFinance se sert de la comptabilité de couverture principalement en relation avec les obligations (couverture des risques de taux d'intérêt et de change au moyen de swaps de taux d'intérêt/swaps d'intérêts et de devises). La couverture est assurée au moyen de micro-couvertures.

Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant notamment l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide de la méthode de la concordance des conditions essentielles [critical terms match]).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.

Inefficacité

Si la couverture présente une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée. PostFinance évalue la juste valeur de l'opération de base aux fins de la détermination de l'inefficacité à l'aide de la méthode du dérivé hypothétique. Les conditions du dérivé hypothétique coïncident avec les conditions déterminantes de l'opération de base. Au début de la relation de couverture, il présente une juste valeur égale à zéro.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2021 et le moment où les comptes annuels ont été établis.

3 | Gestion des risques

Modèle économique et profil de risque

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Ce modèle économique expose PostFinance à certains risques. Si ces risques se réalisent, il peut en résulter des pertes ou des écarts à la baisse par rapport au résultat attendu.

Compte tenu de son modèle économique, PostFinance définit trois catégories de risques:

- les risques financiers, qui couvrent le risque de subir des pertes inattendues dans les activités de placement et de dépôt. PostFinance distingue en l'occurrence les risques de taux d'intérêt, de marché, de crédit et de liquidité;
- les risques stratégiques, qui couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus;
- les risques opérationnels, qui couvrent le risque de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou infractions à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Font également partie des risques opérationnels les risques liés au reporting financier.

Gouvernance et rapports

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel COSO II et sur le concept dit des «trois lignes de défense». Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration arrête la politique de risque et les principes de la gestion des risques. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace, ainsi que de la création d'un environnement de risque et de contrôle approprié au sein de PostFinance. De plus, le Conseil d'administration définit la propension au risque de PostFinance, autrement dit détermine l'ensemble des risques que cette dernière est disposée à courir. La propension au risque doit prendre en considération les risques stratégiques, financiers et opérationnels et être compatible avec la capacité de risque de l'entreprise. La capacité de risque découle quant à elle des exigences légales et réglementaires en vigueur, dont le respect permet à PostFinance de continuer à exister. Enfin, la propension au risque doit également tenir compte des directives et des lignes directrices du propriétaire.

Le Conseil d'administration et tous ses comités (Risk; Audit & Compliance; Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration) sont tenus d'appliquer les principes régissant les risques. Les comités Risk et Audit & Compliance jouent à cet égard un rôle particulier, car ils exercent une fonction de surveillance explicite au niveau du Conseil d'administration, le comité Risk se concentrant en particulier sur les risques financiers et le comité Audit & Compliance sur les risques non financiers.

Il incombe au comité directeur de PostFinance d'appliquer les directives du Conseil d'administration en matière de gestion et de surveillance des risques dans le cadre des première et deuxième lignes de défense, ainsi que d'assurer le respect de la capacité de risque et de la propension au risque. Il lui revient également d'appliquer les directives du Conseil d'administration concernant la mise en place, le maintien et le réexamen régulier des activités de contrôle ainsi que des unités de contrôle. De plus, le comité directeur est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques à l'échelle de l'établissement appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Le Chief Risk Officer (CRO) est membre du comité directeur. Il répond du fait que les instances de contrôle placées sous sa direction remplissent les tâches qui leur incombent.

Les unités de la première ligne de défense assument la responsabilité principale des risques liés à leur secteur et remplissent leur fonction de contrôle de la gestion des risques en procédant en particulier à l'identification, à la mesure, au pilotage, à la surveillance et au reporting de ces risques. Ce faisant, elles observent les directives de la deuxième ligne de défense et consignent l'intégralité de leurs risques et de leurs contrôles dans l'inventaire des risques et des contrôles, en veillant à ce que cet inventaire soit toujours à jour. La première ligne de défense inclut des unités avec responsabilité des résultats et des unités sans responsabilité directe des résultats, qui ont par exemple pour fonction d'assurer le support d'autres unités ou du comité directeur. Ainsi, l'unité Risk Management soutient les instances décisionnelles dans le pilotage et la surveillance des risques financiers au niveau de l'ensemble du bilan. Elle identifie, modélise et mesure les risques financiers courus par PostFinance, propose des mesures de pilotage, surveille leur efficacité et en rend régulièrement compte aux instances décisionnelles. L'unité Compliance Services assure quant à elle le respect des dispositions légales ainsi que des directives de la deuxième ligne de défense dans les activités opérationnelles ainsi qu'au niveau des interfaces clientèle. Enfin, l'unité Security s'occupe du pilotage des risques de sécurité au niveau opérationnel.

Les unités de la deuxième ligne de défense surveillent la gestion des risques de la première ligne de défense en toute indépendance et s'assurent ainsi à l'échelle de l'entreprise que tous les risques sont adéquatement identifiés, mesurés, pilotés, surveillés et rapportés. Chez PostFinance, ce sont les unités Governance, Compliance et Risk Control qui remplissent les fonctions de la deuxième ligne de défense, en qualité d'instances de contrôle. L'indépendance des unités de la deuxième ligne de défense vis-à-vis de celles de la première ligne est garantie sur le plan organisationnel par le fait qu'elles sont rattachées à l'unité du CRO.

En tant qu'instances de contrôle indépendantes, les unités de la deuxième ligne de défense surveillent le profil de risque actuel à l'aide d'instruments appropriés, établissent une vue d'ensemble centralisée de l'état des risques de PostFinance et la présentent régulièrement au Conseil d'administration et au comité directeur. Elles édictent en outre des directives visant à garantir que les prescriptions internes et externes sont respectées et définissent des méthodes et des processus applicables à la gestion des risques.

L'unité Risk Control surveille de manière indépendante tous les risques qui ne sont pas surveillés par les unités Compliance ou Governance. Sont concernés les risques financiers, opérationnels, sécuritaires et stratégiques. Risk Control surveille donc en permanence l'état de ces risques, examine les processus centraux de gestion des risques, les méthodes de mesure et d'évaluation des risques ainsi que les systèmes de surveillance des risques de la première ligne de défense et contrôle qu'ils sont correctement mis en œuvre et appliqués. Risk Control définit en outre des directives et des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de surveillance des risques courus par PostFinance.

Risk Control met à disposition un système approprié de tenue d'un inventaire présentant tous les risques, les stratégies de maîtrise des risques, les contrôles et les événements. De plus, en tant qu'unité de la deuxième ligne de défense, Risk Control veille à ce que les unités de la première ligne de défense tiennent l'inventaire de manière à ce qu'il soit toujours complet et à jour et effectue continuellement des contrôles de plausibilité de l'inventaire quant à son exhaustivité et son exactitude.

L'unité Compliance surveille de manière indépendante que les prescriptions légales, réglementaires et internes concernant le blanchiment d'argent, la compliance fiscale et la fourniture de services financiers sont respectées. L'unité Governance surveille quant à elle que les collaborateurs observent l'ensemble des règles de gouvernance et de comportement.

Risk Control et Compliance informent le Conseil d'administration et le comité directeur de toute violation grave de la compliance et de tout état de fait de portée majeure.

Les unités de la deuxième ligne de défense présentent ensemble au Conseil d'administration et au comité directeur, au moins trimestriellement, un rapport sur l'évolution du profil de risque de PostFinance. De plus, elles portent tout état de fait de portée majeure immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration, dans un rapport ad hoc. Risk Control coordonne les activités de reporting de toutes les unités remplissant une fonction dans la deuxième ligne de défense.

En tant que troisième ligne de défense, l'unité Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes de défense et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
Risques financiers		
– Risque de crédit	Pertes résultant de la dégradation de la solvabilité ou de la défaillance de contreparties	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties; pilotage du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur actuelle des capitaux propres à la suite de variations des taux d'intérêt du marché Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité absolue et relative des capitaux propres Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
– Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR) et de ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio, NSFR) Détenition d'une réserve de liquidités destinée à couvrir les exigences de liquidités en cas de crise
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme à «Comptabilité – banques»	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de valeur à risque (VaR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat et sur les capitaux propres
Risques stratégiques		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant de la non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance de l'évolution des risques stratégiques principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.
Risques opérationnels		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant d'événements dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour les risques opérationnels principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, Risk Management a recours à différentes

méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des modèles stochastiques visant à déterminer les indicateurs de risque relatifs à la valeur à risque et à la perte attendue (expected shortfall) (p. ex. pour mesurer le risque de marché ou pour quantifier le risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Tous les risques de PostFinance sont évalués à l'aide d'un scénario du pire cas crédible. Il s'agit en l'occurrence d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste, se rapportant au risque concerné. Ce scénario est assorti d'une probabilité de survenance ainsi que d'une estimation de l'étendue du dommage du point de vue quantitatif et/ou qualitatif. Cette estimation est effectuée aussi bien pour le risque brut que pour le risque résiduel, c'est-à-dire le risque subsistant après la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise du risque concerné.

Chaque risque est évalué en fonction d'une valeur seuil déterminant s'il doit être répertorié et faire l'objet de mesures de contrôle. La fixation d'une limite d'acceptabilité pour chaque risque permet en outre d'avoir connaissance du risque et de l'autoriser en fonction de son niveau, ainsi que de mettre en œuvre la stratégie de maîtrise du risque correspondante.

À l'échelon supérieur, le Conseil d'administration et le comité directeur définissent, selon une approche descendante et sur la base de l'inventaire des risques, les risques principaux ayant une importance cruciale pour PostFinance et auxquels le management doit être particulièrement attentif. La mesure des risques opérationnels principaux est assurée par agrégation des différents groupes de risques spécifiques. Les risques principaux et les positions de risque agrégées sont assortis d'un niveau d'alerte dont le dépassement déclenche l'information immédiate du Conseil d'administration.

Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, l'unité Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint, compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

L'unité Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la propension au risque dans des situations de crise.

Gestion des risques financiers de PostFinance

Risque de crédit

PostFinance dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements en termes de secteurs, de pays et de contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques.

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes financières chez son créancier. Une forte dégradation de la solvabilité d'une contrepartie peut en outre contraindre son créancier à opérer des correctifs de valeur supplémentaires. Le risque de crédit croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Pour limiter l'exposition au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. De nouveaux placements ne peuvent en principe être opérés qu'au près de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est de qualité «investment grade».

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également le risque de crédit inhérent aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres directives de pilotage.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites, compte tenu également de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG). Ces critères ESG incluent l'analyse et la prise en compte des risques financiers liés au climat. Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative axée sur les risques d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, puis des limites sont fixées compte tenu du portefeuille existant. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de l'unité Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois par année. Les variations de solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par l'unité Trésorerie avant chaque opération.

Les limites de portefeuille et de contrepartie sont fixées compte tenu du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits. Pour mesurer ce risque, PostFinance se sert d'un modèle de portefeuille de crédits qui quantifie le risque de crédit dans le portefeuille moyennant la prise en compte d'effets de corrélation. Sur la base des indicateurs de risque modélisés (perte attendue et risques correspondants découlant de sous-portefeuilles), il est alors possible de fixer des limites et d'édicter des directives de pilotage qui améliorent l'efficacité du portefeuille tout en jugulant le risque de concentration.

L'unité Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites qui se produisent suite à l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par Risk Control.

Le risque de crédit lié aux opérations clients est peu important chez PostFinance et résulte de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ce risque est identifié et surveillé à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés. Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées si ce risque se concrétise. Les concentrations résultant des sûretés remises (à l'exception des sûretés en espèces) sont mesurées et surveillées et font l'objet de rapports mensuels destinés au comité directeur. Ces rapports incluent une évaluation des concentrations du point de vue du risque de corrélation (wrong-way risk) ainsi que des propositions de pilotage des concentrations identifiées.

Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB) depuis juin 2008 et avec la Banque Valiant SA depuis 2010. Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire.

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat, effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des dépôts des clients non échus, sans engagements fermes concernant les taux d'intérêt. Les engagements concernant les taux d'intérêt sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges d'intérêts. Les variations de volume à court terme sont couvertes par un volant de liquidité supplémentaire.

Les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte de l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les capitaux propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, des mouvements de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs). L'unité Risk Management mesure la sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres chaque semaine et en rend compte au comité directeur. Si, en raison de chocs à court terme, la sensibilité s'écarte fortement de la valeur prescrite par le comité directeur, la durée de l'actif peut être pilotée au moyen de swaps.

Variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres

En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021
Aplatissement de la courbe selon circ. FINMA 2019/2 ¹	- 190	- 279

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2019, la sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée à l'aide des six scénarios standardisés de choc de taux d'intérêt selon la circulaire FINMA 2019/2 «Risques de taux – banques». Le scénario présenté est celui qui entraîne la variation négative la plus importante de la valeur actuelle des fonds propres à la date de référence.

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence, en cours d'exercice, à des simulations de rendement dynamiques pour un large éventail de scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplication, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Les simulations de rendement dynamiques sont réalisées par l'unité Risk Management. Des propositions de pilotage sont ensuite élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement actuelles ou futures en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré avec différents horizons temporels: un jour, un mois, trois mois et un an. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volumes de liquidités qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volumes de liquidités doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un mois ou d'un an, on mesure et limite respectivement les indicateurs réglementaires que sont le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme.

S'agissant de garantir la liquidité avec un horizon de trois mois, on élabore des scénarios de crise de liquidité qui ne doivent pas déboucher sur une situation d'illiquidité. Enfin, la liquidité avec un horizon d'un an est garantie sur la base du ratio structurel de liquidité à long terme. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Risque de marché

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle économique de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaie étrangère ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les variations de valeur des instruments qui sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse ou sont gérés conformément à la comptabilité de couverture (p. ex. fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions couvertes et instruments de couverture afférents) peuvent aussi influencer la volatilité du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VàR) et limité au niveau du compte de résultat par le Conseil d'administration. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque, il est alors possible de déterminer la distribution des variations du compte de résultat sur une année. La VàR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%. L'unité Risk Management mesure le risque de marché sur une base hebdomadaire, informe le comité directeur du niveau du risque par rapport aux limites et lui soumet, si nécessaire, des propositions de pilotage.

Au 31 décembre 2021, la VàR du compte de résultat se chiffrait à 9 millions de francs (exercice précédent: 10 millions).

Risques opérationnels et stratégiques

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes financières directes, de diminution des produits ou d'augmentation de charges internes, ou également d'une combinaison de ces risques, dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Quant aux risques stratégiques, ils couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus ou en raison d'une évaluation erronée de l'environnement économique, réglementaire et sociétal de l'entreprise. Le Conseil d'administration fixe les principes de la gestion des risques opérationnels et stratégiques et définit la propension au risque les concernant dans le règlement relatif à la politique de risque.

La propension au risque est définie sur la base de directives quantitatives et/ou qualitatives et joue un rôle essentiel dans le pilotage des activités de PostFinance. S'appuyant sur des instruments de pilotage appropriés, le processus de gestion des risques garantit que les risques pris sont conformes à la propension au risque et que la capacité de risque ne pourrait être dépassée, tout comme les

exigences légales et réglementaires pourraient ne plus être respectées, que dans une situation de crise. De plus, il existe un plan d'urgence et de stabilisation qui présente, sous la forme d'un concept de mesures, les options dont PostFinance dispose en cas de crise pour assurer la continuité de ses activités ou, à défaut, procéder à une liquidation ordonnée garantissant le maintien de ses fonctions d'importance systémique.

La propension au risque concernant les risques opérationnels est définie pour chaque sous-catégorie de risque concernée. Aucun risque de conformité ou de sécurité ou autre risque opérationnel qui serait susceptible, selon des scénarios adverses plausibles, d'entraîner des violations graves de lois ou de prescriptions n'est toléré. Pour ce qui est des risques comportementaux, PostFinance ne tolère aucune activité illégale ou contraire à l'éthique ou portant atteinte d'une quelconque autre manière à sa réputation d'entreprise crédible, fiable, digne de confiance et responsable.

Enfin, s'agissant de la propension au risque en matière de risques stratégiques, le Conseil d'administration la prend en considération lors de l'élaboration de la stratégie d'entreprise. Il reçoit en outre périodiquement une estimation de l'étendue des risques stratégiques ainsi que, dans le cadre de la planification des capitaux propres, un justificatif montrant que si la propension au risque est respectée, la stratégie est viable dans toutes ses dimensions.

4 | Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1

Le 29 juin 2015, la Banque nationale suisse (BNS) déterminait par voie de décision que PostFinance était un groupe financier d'importance systémique. À ce titre, PostFinance est tenue de remplir les exigences arrêtées aux articles 124 à 136 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des maisons de titres (ordonnance sur les fonds propres, OFR).

La situation de PostFinance en matière de fonds propres au 31 décembre 2021 est présentée sous deux formes différentes: la «Publication des fonds propres» contient les informations conformes aux prescriptions des annexes 1 et 2 de la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques». S'y ajoute la «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique», qui repose sur un calcul parallèle conforme à l'annexe 3 de la même circulaire. Les exigences de publication étant différentes, il en résulte des écarts notamment entre les fonds propres pris en compte et entre les ratios de fonds propres. Les documents mentionnés ci-dessus sont disponibles sur → postfinance.ch/rapport.

5 | Publication des risques financiers liés au climat

Les banques et les assurances doivent informer le public de manière adéquate sur les risques auxquels elles sont exposées. En font notamment partie les conséquences du changement climatique, lesquelles peuvent entraîner, à long terme, des risques financiers importants pour les établissements financiers. La FINMA oblige désormais les grandes banques et entreprises d'assurance à fournir des informations qualitatives et quantitatives dans ce domaine et a donc adapté en conséquence ses circulaires concernant la publication.

PostFinance publie pour la première fois, dans un rapport séparé portant sur 2021, des informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée. Ce document est disponible sur → postfinance.ch/rapport.

Conforme aux prescriptions de l'initiative internationale Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), cette nouvelle publication exigée par la FINMA crée de la transparence sur les risques financiers liés au climat chez les assujettis et constitue une étape importante vers l'identification, la mesure et le pilotage appropriés de ces risques. En concrétisant ainsi sa pratique de surveillance dans le domaine de la publication des risques financiers liés au climat, la FINMA poursuit son objectif stratégique consistant à contribuer au développement durable de la place financière suisse. Encourager la transparence est une priorité pour la FINMA, au même titre que la prise en compte des risques climatiques dans ses activités de surveillance et la prévention des tromperies concernant les caractéristiques durables des produits financiers (écoblanchiment).

Informations relatives au bilan

6 | Opérations de financement de titres

Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)		
En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021
Valeur comptable des créances résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations d'emprunt de titres et de prise en pension	–	–
Valeur comptable des engagements résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations de prêt de titres et de mise en pension	22	19 593
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte prêtés ou fournis en qualité de sûretés dans le cadre d'opérations de prêt ou d'emprunt de titres ainsi que transférés lors d'opérations de mise en pension	3 203	22 628
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	3 203	22 628
Juste valeur des titres reçus en qualité de sûretés dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et lors de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	3 460	3 532
dont titres remis à un tiers en garantie	–	–
dont titres aliénés	–	–

7 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
31.12.2021	En millions de CHF				
Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)					
Créances sur les clients		–	1 721	10 117	11 838
Créances hypothécaires		0	–	–	0
Immeubles d'habitation		0	–	–	0
Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)	31.12.2021	0	1 721	10 117	11 838
	31.12.2020	0	1 588	10 964	12 552
Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur)	31.12.2021	0	1 721	10 096	11 817
	31.12.2020	0	1 588	10 939	12 527

Présentation des couvertures des opérations hors bilan		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Au 31.12.2021	En millions de CHF				
Hors bilan					
Engagements conditionnels		–	85	1	86
Engagements irrévocables		–	317	673	990
Total du hors bilan	31.12.2021	–	402	674	1 076
	31.12.2020	–	505	679	1 184

Les garanties, les cautionnements des crédits COVID-19, les assurances et les couvertures en espèces sont pris en considération en tant que créances avec autres couvertures.

PostFinance présente les engagements de paiement relevant de la garantie des dépôts dans les engagements irrévocables.

Créances compromises	En millions de CHF	
	31.12.2020	31.12.2021
Montant brut	67	64
Valeur estimée de réalisation des sûretés	0	–
Montant net	67	64
Correctifs de valeur individuels	62	61

8 | Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les produits dérivés que PostFinance souscrit sur mandat des clients sont présentés dans la vue d'ensemble ci-dessous en tant qu'instruments de négoce.

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Au 31.12.2021 En millions de CHF							
Instruments de taux							
Contrats à terme y c. FRA		–	–	–	0	–	3
Swaps		–	–	–	44	94	3 552
Devises/Métaux précieux							
Contrats à terme		2	4	526	88	3	6 315
Swaps combinés d'intérêts et de devises		–	–	–	317	4	7 619
Titres de participation/Indices							
Options (exchange traded)		–	–	–	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2021		2	4	526	449	101	17 489
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		2	4		449	101	
31.12.2020		4	4	655	228	326	17 231
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		4	4		228	326	
Total après prise en compte des contrats de netting au 31.12.2021		2	4	526	449	101	17 489
31.12.2020		4	4	655	228	326	17 231

Répartition selon les contreparties

31.12.2021 En millions de CHF	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières		Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	449		2

Couvertures du cash-flow

PostFinance se sert des couvertures du cash-flow pour couvrir la volatilité des cash-flows qui proviennent d'instruments de taux d'intérêt et présentent une forte probabilité de réalisation. Les couvertures du cash-flow s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe en monnaie étrangère au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises.

Volume des contrats de couverture du cash-flow						Echéance
En millions de CHF	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
31.12.2020						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	8 129	–	679	5 909	1 541	
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	1	1	–	–	–	
31.12.2021						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	7 619	145	1 020	5 290	1 164	
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	3	3	–	–	–	

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation des instruments de couverture						
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture durant la période sous revue, saisie dans les autres actifs/passifs	Inefficacité saisie dans le compte de résultat	Montant net reclassé des autres actifs/passifs dans le compte de résultat ¹
31.12.2020						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	181	120	129	129	3	–134
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	–	0	0	–	–
31.12.2021						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	317	4	291	291	–	–217
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	–	0	0	–	–

¹ La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Les reclassifications à partir des autres actifs/passifs sont effectuées dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (variation de la juste valeur).

Durant l'exercice sous revue, les effets ci-dessous provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture du cash-flow	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Réserves de couverture dans autres actifs/passifs
En millions de CHF		
31.12.2020		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	- 129	- 187
31.12.2021		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	- 291	- 114

Durant les périodes sous revue, les réserves de couverture comptabilisées dans les autres actifs/autres passifs ont varié comme suit:

Réserves de couverture dans autres actifs/passifs	2020	2021
En millions de CHF		
	Réserves de couverture – Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow	Réserves de couverture – Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow
Etat au 1^{er} janvier	- 182	- 187
Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture		
Risque de change	129	291
Autres	0	0
Montant net reclassé des réserves de couverture du cash-flow dans le compte de résultat		
Risque de change	- 134	- 217
dont résultant de relations de couverture supprimées	20	4
dont résultant de variations de spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	3	- 3
Etat au 31 décembre	- 187	- 113

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat dans les périodes suivantes:

Flux de fonds (non actualisés)	Echéance				
En millions de CHF		0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2020					
Entrées de fonds	6	29	90	12	
Sorties de fonds	- 28	- 94	- 320	- 31	
31.12.2021					
Entrées de fonds	6	27	67	9	
Sorties de fonds	- 27	- 86	- 243	- 27	

Couvertures de la juste valeur

PostFinance se sert des couvertures de la juste valeur pour couvrir les variations de valeur d'actifs sensibles aux taux d'intérêt ainsi que d'actifs exposés au risque de change. Les couvertures de la juste valeur s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Volume des contrats de couverture de la juste valeur					Echéance
En millions de CHF	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2020					
Risques de taux d'intérêt et de change					
Swaps de taux d'intérêt	3 159	75	200	530	2 354
31.12.2021					
Risques de taux d'intérêt et de change					
Swaps de taux d'intérêt	3 552	40	200	290	3 022

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation des couvertures de la juste valeur				
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Inefficacité saisie dans le compte de résultat ¹
31.12.2020				
Risques de taux d'intérêt et de change				
Swaps de taux d'intérêt	2	179	-18	-
31.12.2021				
Risques de taux d'intérêt et de change				
Swaps de taux d'intérêt	44	94	125	-

¹ La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les montants ci-dessous résultant d'opérations de base désignées (postes du bilan: immobilisations financières, créances sur les banques, créances sur les clients) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture de la juste valeur				
En millions de CHF	Valeur comptable opérations de base	Charges ou produits cumulés résultant des ajustements de la couverture de la juste valeur qui ont été saisis dans la valeur comptable des opérations de base	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Montant cumulé restant dans le bilan des ajustements liés à la couverture pour les opérations de base qui ne sont plus ajustées des gains et des pertes de couverture
31.12.2020				
Risques de taux d'intérêt et de change				
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 379	116	24	0
Créances sur clients et banques	963	48	-6	-
31.12.2021				
Risques de taux d'intérêt et de change				
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 949	15	-101	0
Créances sur clients et banques	664	24	-24	-

9 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
En millions de CHF				
Titres de créance	60 363	58 069	61 958	58 792
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	60 363	58 069	61 958	58 792
Titres de participation ¹	114	110	126	123
Total	60 477	58 179	62 084	58 915
dont titres admissibles en pension selon les prescriptions en matière de liquidités ^{2, 3}	23 863	23 775	–	24 066

1 Il n'y a pas de participations qualifiées.

2 Les titres admissibles en pension correspondent au SNB GC Basket.

3 La juste valeur des titres admissibles en pension est présentée pour la première fois au 31.12.2021.

Répartition des contreparties selon la notation¹

31.12.2021

En millions de CHF

	De AAA à AA–	De A+ à A–	De BBB+ à BBB–	De BB+ à B–	Inférieur à B–	Sans notation
Titres de créance: valeurs comptables	37 986	13 192	5 242	–	–	1 649

1 Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services

10 | Participations

Présentation des participations

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2020						2021	
				Reclassifications	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeur	Reprises	Valeur comptable 31.12.2021	Valeur de marché 31.12.2021
Participations										
avec valeur boursière	44	–	44	–	–	1	–	–	45	205
sans valeur boursière	127	–65	62	–	24	0	–6	4	84	–
Total des participations	171	–65	106	–	24	1	–6	4	129	205

11 | Participations importantes

Participations importantes				Part au capital et aux voix ¹	
En CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	31.12.2020	31.12.2021
Finform SA, Berne, Suisse	FinTech / RegTech	CHF	100 000	50,00%	50,00%
Yuh SA, Gland, Suisse	FinTech du secteur de la néobanque	CHF	1 000 000	–	50,00%
Ormera AG, Berne, Suisse ²	Décompte automatique des frais d'énergie	CHF	464 016	42,50%	34,90%
TONI Digital Insurance Solutions AG, Schlieren, Suisse	Fournisseur de services d'assurance	CHF	1 952 782	28,89%	28,89%
moneymeets community GmbH, Cologne, Allemagne	Services financiers en ligne	EUR	99 631	27,38%	27,38%
moneymeets GmbH, Cologne, Allemagne	Infrastructure pour services financiers en ligne	EUR	99 631	27,38%	27,38%
TWINT SA, Zurich, Suisse	Paiements mobiles	CHF	12 750 000	26,66%	26,66%
TWINT Acquiring SA, Zurich, Suisse ¹	Acquiring dans le domaine des services de paiement	CHF	100 000	26,66%	26,66%
Tilbago AG, Lucerne, Suisse	Solution intelligente de recouvrement en ligne (recouvrement robotisé)	CHF	177 906	24,43%	24,43%

¹ TWINT Acquiring SA est détenue indirectement par l'intermédiaire de TWINT SA. Toutes les autres participations appartiennent directement à PostFinance SA.
² Ormera AG mettra fin à ses activités au deuxième trimestre 2022 et sera liquidée.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle, en application de l'art. 62 de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes: l'utilisation théorique de la méthode de mise en équivalence pour les participations importantes se traduit par une diminution de 12 millions de francs du total du bilan (exercice précédent: 7 millions) et par une diminution de 6 millions du bénéfice de l'exercice (exercice précédent: 7 millions).

12 | Immobilisations corporelles

Présentation des immobilisations corporelles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2020	2021					Valeur comptable 31.12.2021
				Reclassifications	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	
Immeubles à l'usage de la banque	231	-64	167	–	3	–	-8	–	162
Autres immeubles	1 039	-240	799	–	34	-7	-35	–	791
Logiciels développés à l'interne ou acquis séparément	231	-104	127	–	–	–	-23	–	104
Autres immobilisations corporelles	80	-52	28	–	12	–	-13	–	27
Total des immobilisations corporelles	1 581	-460	1 121	–	49	-7	-79	–	1 084

Engagements de leasing futurs pour leasing opérationnel

En millions de CHF	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Engagements de leasing futurs	8	7	7	7	3	0	32
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	1	1	1	0	0	0	3

13 | Valeurs immatérielles

Présentation des valeurs immatérielles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2020	2021			
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2021
Autres valeurs immatérielles	-	-	-	8	-	-1	7
Total des valeurs immatérielles	-	-	-	8	-	-1	7

14 | Autres actifs et autres passifs

Répartition des autres actifs et autres passifs

En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
	Autres actifs	Autres actifs	Autres passifs	Autres passifs
Compte de compensation	333	144	-	-
Réserve de cotisations de l'employeur	38	29	-	-
Impôts indirects	74	59	8	6
Autres actifs et passifs	3	3	63	57
Total des autres actifs et des autres passifs	448	235	71	63

15 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021
Immobilisations financières:		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	100	98
Engagements effectifs	-	-
Créances sur les clients		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	390	354
Engagements effectifs	336	317

¹ Sans opérations de prêt et de pension de titres

16 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des cotisations d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) sont présentés dans les comptes annuels. C'était la dernière fois en 2021 que des bons pour le personnel étaient versés aux bénéficiaires de rente; le plan correspondant a été clos.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses cotisations d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Comptant 39 313 assurés actifs et 29 399 rentiers (état au 31 octobre 2021), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2021 d'une fortune globale de 17 674 millions de francs (exercice précédent: 17 086 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture estimé était de 109,6% (exercice précédent: 105,3%). Étant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de cotisations de l'employeur s'élève à 350 millions de francs non assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 551 millions non assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 1,5% (exercice précédent: 1,75%) et sur les bases techniques LPP 2020 (exercice précédent: LPP 2015). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2021 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Couverture excédentaire/insuffisante		Part économique de PostFinance SA		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	2021		31.12.2020	31.12.2021
En millions de CHF							
Caisse de pensions Poste	150	0	0	0	37	36	37
Bons pour le personnel	–	–7	–	–7	0	0	–7
Rentes d'invalidité	–1	–2	–1	–1	0	1	–1
Total RPC 16	149	–9	–1	–8	37	37	29

La réserve de cotisations de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est attribuée en fonction de la part en pourcentage que le capital de prévoyance de PostFinance représente par rapport au capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserve de cotisations de l'employeur (RCE)	Valeur nominale		Renonciation d'utilisation		Montant net		Influence des RCE sur les charges de personnel	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	
En millions de CHF								
Caisse de pensions Poste	29	38	0	38	29	38	9	
Total RPC 16	29	38	0	38	29	38	9	

17 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves
pour risques bancaires généraux**Présentation des correctifs de valeur,
des provisions et des réserves pour
risques bancaires généraux ainsi que
de leurs variations durant l'exercice
de référence**

En millions de CHF	Etat 31.12.2020	Utilisations conformes au but ¹	Reclasi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat 31.12.2021
Provisions pour engagements de prévoyance	9	–	–	–	–	–	–8	1
Provisions pour risques de défaillance	0	–	–	–	–	0	0	0
dont provisions au sens de l'art. 28 al. 1 OEPC-FINMA	–	–	–	–	–	0	–	0
dont provisions pour pertes attendues	0	–	–	–	–	–	0	0
Provisions pour restructurations	20	–10	–	–	–	0	–	10
Autres provisions	22	–1	–	–	–	12	–1	32
Total des provisions	51	–11	–	–	–	12	–9	43
Réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	–	–	–	–	–
Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays²	101	–	–	–	–	2	–15	88
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	62	–	–	–	–	2	–3	61
dont correctifs de valeur pour pertes attendues	39	–	–	–	–	–	–12	27

1 Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

2 Comprend les correctifs de valeur sur les créances sur les banques, les créances sur les clients et les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance.

PostFinance SA est actuellement impliquée, avec d'autres établissements financiers suisses, dans une enquête de la Commission de la concurrence ouverte en 2018 en relation avec la solution de paiement mobile TWINT. L'enquête est toujours en cours. PostFinance n'a pas constitué de provisions.

Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021, les pertes attendues sur les créances sur les banques, les créances sur les clients, les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance et les engagements conditionnels, classées par niveau, étaient les suivantes:

Analyse des pertes attendues et des créances compromises	31.12.2020				31.12.2021			
	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total
En millions de CHF								
Créances sur les banques	3 656	–	–	3 656	3 473	–	–	3 473
Correctifs de valeur	0	–	–	0	–0	–	–	–0
Valeur comptable	3 656	–	–	3 656	3 473	–	–	3 473
Créances sur les clients	12 527	4	21	12 552	11 817	4	18	11 839
Correctifs de valeur	–7	–2	–16	–25	–5	–2	–15	–22
Valeur comptable	12 520	2	5	12 527	11 812	2	3	11 817
Titres de créance détenus jusqu'à l'échéance								
AAA à AA–	37 848	–	–	37 848	37 989	–	–	37 989
A+ à A–	14 328	–	–	14 328	13 199	–	–	13 199
BBB+ à BBB–	6 284	–	–	6 284	5 250	–	–	5 250
BB+ à B–	185	–	–	185	–	–	–	–
Sans notation	1 748	–	46	1 794	1 651	–	46	1 697
Total	60 393	–	46	60 439	58 089	–	46	58 135
Correctifs de valeur	–29	–	–46	–75	–20	–	–46	–66
Valeur comptable	60 364	–	0	60 364	58 069	–	0	58 069
Engagements conditionnels	75	–	–	75	86	–	–	86
Provisions pour pertes attendues	0	–	–	0	0	–	0	0
Total	75	–	–	75	86	–	–	86

Les mesures prises par la Confédération et les cantons en 2020 et 2021 pour atténuer les effets de la crise du coronavirus peuvent aussi avoir un impact sur la qualité de crédit des obligations et des créances. Il demeure cependant difficile d'estimer cet impact avec certitude. Il n'en reste pas moins que la situation économique a connu une légère reprise à partir de mars 2021 et que les perspectives se sont améliorées. Les répercussions sur l'état des pertes attendues sur immobilisations financières et créances ont été prises en compte moyennant une actualisation des paramètres du modèle appliqué, ce qui s'est traduit par une diminution de 6 millions de francs des correctifs de valeur nécessaires pour l'exercice sous revue. Les transferts entre les trois niveaux ont été insignifiants.

18 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social	31.12.2020			31.12.2021		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
En millions de CHF; nombre en millions						
Capital social						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
Total du capital social	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000

19 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements envers les parties liées	Créances		Engagements	
	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
En millions de CHF				
Participants qualifiés	579	674	840	602
Sociétés liées	16	88	326	314
Organes	0	0	17	14

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique – comme pour tous les autres collaborateurs – les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

20 | Participants importants

Indication des participants significatifs	31.12.2020		31.12.2021	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
En millions de CHF				
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100

21 | Structure des échéances des instruments financiers

Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (actifs/instruments financiers)

Au 31.12.2021 En millions de CHF	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Liquidités	45 991	–	–	–	–	–	–	45 991
Créances sur les banques	48	–	94	70	2 492	769	–	3 473
Créances sur les clients	461	1	550	1 006	4 535	5 264	–	11 817
Créances hypothécaires	–	–	0	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	–	91	61	230	69	–	451
Immobilisations financières	110	–	1 315	6 193	29 656	20 905	–	58 179
Total	31.12.2021	46 610	1	2 050	7 330	36 913	27 007	119 911
	31.12.2020	39 039	1	2 412	6 378	39 942	27 427	115 199

Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (fonds étrangers/instruments financiers)

Au 31.12.2021 En millions de CHF	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Engagements envers les banques	497	317	–	–	–	–	–	814
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	19 593	–	–	–	–	19 593
Engagements résultant des dépôts des clients	67 505	27 104	15	–	–	–	–	94 624
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	–	6	4	14	81	–	105
Obligations de caisse	–	–	1	1	6	–	–	8
Total	31.12.2021	68 002	27 421	19 615	5	20	81	115 144
	31.12.2020	74 184	36 181	50	14	114	186	110 730

22 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	31.12.2020		31.12.2021	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
En millions de CHF				
Actifs				
Liquidités	38 308	–	45 991	–
Créances sur les banques	3 574	81	3 446	27
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–
Créances sur les clients	12 507	20	11 806	11
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	66	166	156	295
Immobilisations financières	30 535	29 942	29 950	28 229
Comptes de régularisation	215	100	206	95
Participations	89	17	109	20
Immobilisations corporelles	1 121	–	1 084	–
Valeurs immatérielles	–	–	7	–
Autres actifs	448	–	235	–
Total des actifs	86 863	30 326	92 990	28 677
Passifs				
Engagements envers les banques	940	86	499	315
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	22	–	14 393	5 200
Engagements résultant des dépôts des clients	105 207	4 133	91 020	3 604
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	158	172	78	27
Obligations de caisse	12	0	8	0
Comptes de régularisation	108	0	93	0
Autres passifs	67	4	60	3
Provisions	51	–	43	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale issue du capital	4 682	–	4 553	–
Bénéfice / Perte reporté(e)	–582	–	–452	–
Bénéfice/Perte	129	–	223	–
Total des passifs	112 794	4 395	112 518	9 149

23 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	31.12.2020		31.12.2021	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
En millions de CHF, %				
Actifs				
Suisse	86 863	74,12	92 990	76,43
Europe	12 155	10,37	11 364	9,34
Amérique du Nord	9 302	7,94	9 324	7,66
Autres pays	8 869	7,57	7 989	6,57
Total des actifs	117 189	100,00	121 667	100,00

24 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	Expositions à l'étranger 31.12.2020		Expositions à l'étranger 31.12.2021	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
En millions de CHF, %				
Notation (Moody's)				
Aaa	15 055	50,64	15 202	53,94
Aa	9 408	31,65	8 760	31,08
A	3 797	12,77	2 938	10,43
Baa	641	2,16	538	1,91
Ba	67	0,22	60	0,21
B	292	0,98	217	0,77
Caa	319	1,07	319	1,13
Pas de notation	150	0,51	150	0,53
Total	29 729	100,00	28 184	100,00

25 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

31.12.2021

En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
Actifs							
Liquidités	45 903	88	–	–	–	–	45 991
Créances sur les banques	3 445	10	3	1	10	4	3 473
Créances sur les clients	11 806	7	4	0	0	0	11 817
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	451	–	–	–	–	–	451
Immobilisations financières	42 478	10 540	4 460	–	–	701	58 179
Comptes de régularisation	221	47	29	–	–	4	301
Participations	110	2	16	1	–	0	129
Immobilisations corporelles	1 084	–	–	–	–	–	1 084
Valeurs immatérielles	7	–	–	–	–	–	7
Autres actifs	233	2	0	–	–	–	235
Total des actifs bilantaires	105 738	10 696	4 512	2	10	709	121 667
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	13 953	302	101	47	0	57	14 460
Total des actifs	119 691	10 998	4 613	49	10	766	136 127
Passifs							
Engagements envers les banques	800	14	0	0	0	0	814
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	19 593	–	–	–	–	–	19 593
Engagements résultant des dépôts des clients	91 748	2 284	496	47	10	39	94 624
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	105	–	–	–	–	–	105
Obligations de caisse	7	1	–	–	–	–	8
Comptes de régularisation	93	0	–	0	–	–	93
Autres passifs	30	25	7	0	–	1	63
Provisions	43	–	–	–	–	–	43
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale issue du capital	4 553	–	–	–	–	–	4 553
Bénéfice/Perte reporté(e)	–452	–	–	–	–	–	–452
Bénéfice	223	–	–	–	–	–	223
Total des passifs bilantaires	118 743	2 324	503	47	10	40	121 667
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	486	8 655	4 088	0	0	723	13 952
Total des passifs	119 229	10 979	4 591	47	10	763	135 619
Position nette par devise 31.12.2021	462	19	22	2	0	3	508
Position nette par devise 31.12.2020	228	16	17	1	0	4	266

Informations relatives aux opérations hors bilan

26 | Créances et engagements conditionnels

Répartition des créances et engagements conditionnels		
En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021
Engagements de couverture de crédit et similaires	75	84
Autres engagements conditionnels	0	1
Total des engagements conditionnels	75	85
Créances conditionnelles découlant de reports de pertes fiscaux	75	42
Total des créances conditionnelles	75	42

PostFinance SA est solidairement responsable de toutes les créances en relation avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant les sociétés faisant partie du groupe d'imposition «La Poste Suisse».

En relation avec la question de l'importance systémique, La Poste Suisse SA a émis, au 31 décembre 2021, une déclaration de soutien de 1,5 milliard de francs en faveur de PostFinance SA.

27 | Avoirs administrés

Répartition des avoirs administrés		
En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	168	881
Autres avoirs administrés	43 474	37 508
Total des avoirs administrés¹	43 642	38 389
dont prises en compte doubles	–	–

¹ Les avoirs administrés ne comprennent que les fonds déposés à des fins d'investissement. Ne sont pas inclus les avoirs en relation avec des produits de prévoyance qui sont administrés par des tiers, ni les avoirs déposés aux fins de l'exécution de transactions. PostFinance SA ne propose pas d'instruments de placement collectifs sous gestion propre, ni de services de gestion de fortune. Le poste «Autres avoirs administrés» présente donc les avoirs pour lesquels le client prend ses décisions de placement en toute autonomie.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés		
En millions de CHF	31.12.2020	31.12.2021
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en début de période	46 058	43 642
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets ¹	– 3 074	– 6 890
+/- Evolution des cours, taux d'intérêt, dividendes et évolution des taux de change	658	1 637
+/- Autres effets	–	–
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en fin de période	43 642	38 389

¹ Les apports nets d'argent frais ou les retraits nets sont calculés à partir de la variation totale des avoirs administrés, sous déduction de l'évolution des cours, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que des dividendes versés et des autres effets.

Informations relatives au compte de résultat

28 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

En millions de CHF	2020	2021
Services de paiement et immobilisations financières	204	205
Couverture (comptabilité de couverture)	0	-1
Négoce pour propre compte	-15	8
Résultat total des opérations de négoce	189	212

Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur

En millions de CHF	2020	2021
Résultat du négoce provenant des:		
Instruments de taux	-196	-366
Titres de participation	-2	1
Devises	386	577
Total du résultat du négoce¹	189	212

¹ PostFinance n'applique pas l'option de la juste valeur.

29 | Intérêts négatifs significatifs

PostFinance est soumise aux mesures appliquées par la BNS et paie donc, depuis le 22 janvier 2015, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle a donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et perçoit une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. En ce qui concerne les clients privés, PostFinance perçoit également une commission sur la part de leurs avoirs dépassant une valeur seuil donnée.

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

En millions de CHF	2020	2021
Intérêts négatifs sur les opérations actives compensés avec les produits des intérêts et des escomptes	-2	-1
Intérêts négatifs sur les opérations passives compensés avec les charges d'intérêts	174	231

30 | Charges de personnel

Répartition des charges de personnel

En millions de CHF	2020	2021
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	385	376
Prestations sociales	34	75
Autres charges de personnel	14	17
Total des charges de personnel	433	468

31 | Autres charges d'exploitation

Répartition des autres charges d'exploitation

En millions de CHF	2020	2021
Coût des locaux	37	33
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	235	232
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	17	17
Honoraires de la / des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2	2
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2	2
dont pour d'autres prestations de services	0	–
Autres charges d'exploitation	245	240
Total des autres charges d'exploitation	536	524

32 | Charges et produits extraordinaires

Produits extraordinaires

En millions de CHF	2020	2021
Reprises de dépréciations	1	4
Bénéfice résultant de la vente de participations	0	0
Total des produits extraordinaires	1	4

33 | Impôts

Impôts courants et impôts latents

En millions de CHF	2020	2021
Charges d'impôts courants sur le capital et le revenu	4	5
Total des impôts	4	5

En raison du report de perte, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital de l'exercice 2021 consistent pour l'essentiel en charges d'impôts sur le capital. En 2020, en raison des reports de pertes des exercices précédents, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital consistaient aussi pour l'essentiel en charges d'impôts sur le capital.



Ernst & Young SA
Schanzenstrasse 4a
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11
Téléfax: +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
PostFinance SA, Berne

Berne, le 25 février 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PostFinance SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 41 à 81), y compris un résumé des méthodes comptables significatives, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels qui, conformément aux prescriptions comptables applicables aux banques et aux dispositions légales et statutaires, donnent une image fidèle de la situation réelle. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats et ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



2



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à la distribution des réserves de capital est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Philipp de Boer
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

Daniel Güttinger
Expert-réviser agréé

À propos du rapport

Téléchargement

Le présent rapport de gestion de PostFinance SA est disponible sous forme électronique et peut être téléchargé à l'adresse → postfinance.ch/rapport-gestion.

Commande

Des exemplaires imprimés du présent rapport de gestion peuvent être commandés en ligne à l'adresse → postfinance.ch/rapport-gestion.

Structure des rapports de la Poste

Le rapport 2021 de la Poste comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion de la Poste
 - Rapport annuel
 - Rapport financier (rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels consolidés, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
 - Indice de la Global Reporting Initiative
 - Chiffres clés du rapport de gestion
- Rapport de gestion de PostFinance SA

Impressum

Édition et contact

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00
Contact médias +41 58 338 30 32
postfinance.ch

Conception et gestion de projet
Communication PostFinance SA, Berne
phorbis Communications SA, Bâle

Texte
PostFinance SA, Berne
Klarkom AG, Berne

Photos

Rolf Siegenthaler, Berne,
Julian Salinas, Bâle,
et diverses sources

Maquette et composition
phorbis Communications SA, Bâle

Traduction et relecture
Service linguistique Poste, Berne

Impression
Stämpfli SA, Berne

Numéros ISSN
Édition imprimée: 2296-8113
Édition numérique: 2296-8148

À propos du papier

Le présent rapport de gestion a été imprimé sans impact sur le climat, sur du papier entièrement recyclé et sans azurant optique, certifié FSC®. Le papier RecyStar Polar porte le label écologique Ange Bleu (blauer-engel.de), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne (ecolabel.eu). Il est également certifié FSC® (fsc.org).

450.01 FR 03.2022 PF

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00
[postfinance.ch](https://www.postfinance.ch)

PostFinance 